Paraît depuis 1913
Tirage: 12.000



Vol. 65 No 43 SAINT-BONIFACE JEUDI 23 FEVRIER 1978

LES CLUBS DE L'ÂGE D'OR

Un front commun

Un front commun, rassemblant les clubs de l'Âge D'Or du Manitoba, de l'Ontario et du Québec, sera peut-être formé à la suite d'une rencontre qui s'est tenue à Québec au mois de septembre dernier, réubres des bureaux de direction. En effet, selon monsieur Pierre Meunier, coordonnateur et animateur de la toute jeune Fédération de l'Âge D'Or du Manitoba, une entente a été faite entre les fédérations de ces trois provinces, afin que les membres puissent s'aider mutuellement à l'occasion de requêtes présentées aux gouvernements. "De ce fait, a ajouté M. Meunier, il est fort probable (si jamais le fusionnement des fédérations se fait sur le plan national), que la province du Manitoba devienne la porte d'entrée des fédérations de l'Ouest tandis que la province de Québec ou celle du Nouveau-Brunswick prendra à charge les affiliés de l'Est, et il va sans dire que les membres des fédérations concernées se réuniront une fois l'an afin de comparer leurs plans d'action".

"Par ailleurs, a expliqué M. Meunier, c'est depuis trois ans que les membres des clubs de l'Âge D'Or de la région s'adressent au C.C.F.M. afin de se renseigner sur les activités qui les concernent et c'est notamment à la suite de ces demandes que la décision a été prise de fonder une fédération."

"C'est en 1976, entourés de 175 membres des clubs de l'Âge D'Or, que nous nous sommes réunis pour la première fois au Centre des congrès dans le but de créer une fédération qui, à long terme, s'autofinancera. Par la suite, c'est-à-dire en 1977, M. Zeph Audet, président de la FADOM (la fédération de l'Âge D'Or du Manitoba) et moi-même, avons décidé de rencontrer les membres des clubs de la région afin de leur faire connaitre les buts et les objectifs de la Fédération tout en demandant leur participation. Un mois après la réunion, nous avions déjà rencontré 25 des 31 clubs et il va sans dire, recueilli toute une cuvée d'idées de projets. Après la tournée nous avons invité à une réunion, tous les clubs de Saint-Boniface dont 18 des 31 se sont affiliés à la Fédération. Nos négociations avec le programme Horizon ont commencé au mois de juin, et au mois de décembre nous recevions un octroi que l'on consacre présentement aux frais de l'organisation et de l'administration de la Fédération."

"Eventuellement, nous voulons répondre à un certain besoin, soit de préparer les gens à la retraite. Par ailleurs, en parlant des objectifs et des activités de la Fédération on peut dire, dans un premier temps, que l'ensemble des projets consiste à promouvoir la culture et le patrimoine franco-manitobains et éventuellement s'étendre sur l'aspect politique; un peu de tout quoi."

"L'ouverture officielle, qui se tiendra le 12 mars, comprendra des activités telles une partie de tire sur neige, une démonstration de la préparation du sirop d'érable, le visionnement de films tournés dans les cabanes à sucre du Québec, un repas typique de la saison des sucres, une messe et une journée du bon vieux temps. Nous aurons aussi des invités. En effet, il est fort probable que le premier ministre du Canada, M. Pierre E. Trudeau, nous rende visite ainsi que Monique Bégin, directeur du programme Horizon à Ottawa. Tout le monde est invité."

Marc Labelle

Sur la photo, nous remarquons de gauche à droite, en premier plan, Mme Clara Désautels de Saint-Georges, Mme Léa Bosc de Notre-Dame-de-Lourdes, Mme Rosalia Lafrenière de Saint-François Xavier, Mme Cécile Préfontaine de Lorette, Mme Délia D'Auteuil de L'Ile-des-Chênes, Mme Juliette Vermette de Saint-Jean-Baptiste, Mme Aurélie Bohémier de Sainte-Anne, Mme Irma Gauthier de La Broquerie; en deuxième plan, M. Joseph Dumenial de Sainte-Agathe, M. Edgar Fourneaux de Saint-Boniface, M. Eugène Clément de Laurier, M. Zeph Audet président de Saint-Pierre, M. P.-A. Robert d'Aubigny, Mlle Denise Arbez de Saint-Claude; absents, M. Joseph Dupuis de Letellier, Mme Alma Fillion de Saint-Joseph, Mme L. Larmand de Saint-Boniface, M. Oris Aquin d'Elie et M. Arthur Rouire de Saint-Boniface.



Bye bye Festival du Voyageur 1978.
Voir les pages centrales.

De St-Boniface à St-Vital

ON DÉMÉNAGE

Les bureaux du Conseil communautaire de Saint-Boniface seront déménagés à Saint-Vital. En effet, c'est ce qu'ont décidé, à l'unanimité, les membres du Conseil de Saint-Boniface/Saint-Vital lors d'une réunion tenue le lundi 13 février.

Par ailleurs, le conseiller Georges Provost, qui a voté en faveur du déménagement dû au fait que l'édifice de Saint-Vital a plus d'espace, est par contre revenu sur sa décision, sans changer son vote, en disant qu'il serait préférable de garder les bureaux à Saint-Boniface pour des raisons historiques. "Il ne s'agit que de 'patronage' lorsqu'on nous dit qu'un employé de bureau bilingue demeurera à Saint-Boniface", a affirmé le conseiller Provost.

"D'autre part, le conseiller Robert Bockstael, qui représente la plus grande partie des gens du vieux Saint-Boniface, a dit que les citoyens pourront s'attendre aux mêmes services, après le déménagement."

tribune-libre

L'AVIS DU PREMIER VOYAGEUR

Félicitations au président, Guy Savoie et à son équipe, ainsi qu'au Voyageur V, Lucien Loiselle, pour un Festival qui passera dans l'histoire comme ayant été un franc succès.

Fondé sur une des pages les plus remarquables de notre Histoire, le Festival du Voyageur continue à grandir dans l'esprit de tous les gens et dans le coeur des Franco-Manitobains en particulier.

Bravo à C.K.S.B. et son petit déjeuner aux crêpes au Précieux-Sang. J'ai beaucoup aimé les programmes au Poste de C.B.W.F.T. avec les Coqueluches, au Centre des Concerts avec André Gagnon, au Relais du Voyageur des Chevaliers de Colomb, Conseil Goulet avec Lucille Emond et Alex Carrière, au Grenier de l'Abbaye de Richelieu avec Michel Langlois et à l'Auberge du Violon, des Chevaliers de Colomb, au Conseil Saint-Boniface avec les gigueurs les violoneux, au Cabaret de la Tuque du 100 Nons avec Daniel Lavoie et Maurice Paquin, à l'Auberge du Village Canadien avec les Hypothequés, au Concours des Barbus de la Chambre de Commerce, au Gymnase Holy Cross avec la famille Dandeneau, à l'Hôtel Norwood avec Gerry et Ziz, les Gais Manitobains - Henri Létourneau, Marcel Meilleur, Armand Normand, - et combien d'autres. Tous de haute qualité, mais je tends la palme à Mme Geneviève Thompson et sa petite troupe de L'Ecole de danse classique , pour un merveilleux spectacle de danse intitulé JUSQU'A LA RIVIERE ROUGE . Elle a présenté à L'Union Nationale Française, rue Giroux, une esquisse de la présence française au Canada depuis Jacques Cartier jusqu'à nos jours avec les joies et les tourments de nos ancêtres, les Français, les Indiens et la race Métisse.

Il faudra encore d'avantage ajouter de ces spectacles artistiques, culturels et historiques. Non seulement cet apport aidera à conserver le caractère festival de la fête en assurant son caractère de rencontre amicale, de joie en commun, de participation artistique, culturelle ou sportive, mais il nous aidera à éviter le caractère trop facile de carnaval, ce genre de fête qui apporte la commercialisation exagérée des activités. Nos amis de l'autre côté en ont fait la preuve avec leur Mani-snow et l'Oktoberfest .

Ce fut une innovation heureuse que d'avoir le défilé entièrement à Saint-Boniface. Je me permets d'offrir la suggestion que les Vans dans le défilé ouvrent leurs portes pour exposer l'intérieur et qu'elles aient des cassettes de musique folklorique.

Le Bal du Gouverneur fut apprécié de tous mais il me semble qu'il aurait plus d'impact sur toute la semaine du Festival s'il y avait plus de personnes costumées, et si le Gouverneur Jobin était présent à la soirée.

Les quatre expositions au musée de Saint-Boniface, musée de la Cathédrale, au Parc du Voyageur et les Images du Nord, ont offert des heures de reminiscence pour plusieurs, de nostalgie pour d'autres et d'émerveillement pour des milliers de jeunes. Les sculpteurs de bois, les artisans de Saint-Jean-Port-Joli, l'artisan de construction de canoë d'écorce, Charlie La Berge, le Trappeur, Jacques Desève, le Voyageur dans sa Cabane, de nombreux sculpteurs de glace ou de neige, voilà des artistes, chacun dans son propre domaine.

Un merci particulier est dû aux nombreuses candidates au concours de la reine. J'ai une opinion au sujet de ce concours, que je ferai connaître à l'exécutif pour que ce concours se rapproche d'avantage du caractère canadien-français du Festival. Le Voyageur et ses aides ont touché des milliers d'écoliers dans leurs visites à plus de 150 écoles au Manitoba. Il est impossible d'évaluer tout le bien que cela fait pour apporter une meilleure connaissance et appréciation de notre histoire.

L'an prochain ce sera le dixième anniversaire, l'occasion de revivre en sorte certaines heureuses expériences de la première année du Festival. J'aimerais bâtir les ponts entre Maskinongé et Saint-Boniface.

Les parents et amis du lieu de naissance de Marie-Anne Gaboury seront heureux, j'en suis certain de renouveler les liens d'amitiés établis en 1970. Cela n'empêche pas d'organiser la participation active de touristes venant d'autres régions comme le Nouveau-Brunswick, La Louisianne, Montréal, la ville de Québec et le reste.

Pour éviter le danger que l'on veuille agrandir les relais ou autres manifestations où le cachet se trouve plus particulièrement dans l'intimité d'un nombre restreint plutôt que dans une foule immense, il faudrait promouvoir d'autres postes et même encourager d'une façon ou d'une autre des soirées familiales où les visiteurs surtout, pourront mieux nous connaître et les enfants de nos familles pourront mieux partager les joies que ce genre de soirée apporte.

Je trouve pénible de voir terminer le Festival, car avec la fin de cette joyeuse fête, nos marques d'identité, la tuque et la ceinture fléchée sont misent de côté pour les prochains 11 mois. Si durant la semaine du Festival, on pouvait se sentir tout à fait à l'aise chez nous, dès lundi, le caractère chaleureux des nôtres nous semble perdre tout son élan. Nous diminuons ainsi la communication entre nous-mêmes et nous reprenons la tâche de vivre en minorité, en réserve pour ainsi dire, en attendant de ressurgir à l'occasion d'une autre fête. Ces vibrations culturelles qui nous sont si nécessaires et qui devraient nous unir à l'année longue me semblent être perdues trop tôt après le Festival.

Enfin, à mon avis, le seul incident malheureux qui survint durant la fête fut celui qui a vu transporter le jeune Marc Rowan à l'hôpital. Même s'il n'était pas employé du Festival, il était tout de même un de ces nombreux volontaires qui participaient à faire de notre fête une occasion de plus en plus remarquable. Je pose la question de savoir si, sans créer de précédent, un fonds de secour pouvait être créé pour venir en aide à ce jeune homme qui sera quelques mois invalide.

Le Festival est terminé. Vive le Festival.

Georges Forest

IMPRESSIONS D'UN PREMIER FESTIVAL

Le rideau s'est fermé pour la neuvième fois sur le "Festival du Voyageur" et j'aimerais, à ce moment, féliciter ceux qui l'on rendu possible.

La semaine dernière fut cause d'enrichissement culturel et de joie personnelle en voyant mes frères francophones se côtoyer tout au long du Festival.

J'ai eu la chance d'assister aux différents relais et d'y rencontrer plusieurs gens venus de partout au Canada et même des Etats-Unis. Tous arborant le même sourire et portant la même joie de vivre. J'ai été surpris par le programme scolaire que je ne connaissais pas et j'ai aussi eu la chance de rencontrer notre "voyageur" officiel, M. Lucien Loiselle qui me disait que cette année, le Festival est une réussite complète notamment lorsqu'on parle des nombreuses activités, des spectacles et de la participation. Il va sans dire que les records ont été battus puisque maintenant le Canada entier a eu la chance de connaître le "voyageur".

Par ailleurs, il ne faut surtout pas oublier nos coqueluches, Guy Boucher et Gaston L'Heureux qui, en plus d'animer l'émission, ont fait la tournée des relais. D'autre part, Paquin et Paulin ont présenté, dans le cadre du relais de la Tuque, un spectacle explosif. Daniel Lavoie a aussi participé à ce même relais ainsi que les "Voyageurs de Ouisconsin". J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier Mme Jeanne Léger qui m'a beaucoup aidé en me procurant plusieurs renseignements essentiels à la rédaction de cet article ainsi que pour son travail impeccable dans l'organisation du relais de la Tuque qui a été sans doute le lieu de rencontre le plus populaire de la semaine. Pour revenir à nos moutons, je dois dire que j'ai été chaleureusement accueilli par notre reine Louise Meissner et par les deux princesses, Roxanne Stanners et Gisèle Mabon. Quel travail exemplaire et surtout quelle organisation impeccable! Les seuls mots qui me viennent à l'esprit sont: "Grand merci, vous êtes formidables. Je me suis amusé comme un fou et je suis certain que tous ceux qui comme moi, ont assisté à la soirée de clôture au Centre des congrès ont bien aimé les 16 participants au concours des violoneux." C'est en effet M. Carrier qui a remporté la palme en décrochant la médaille pour ensuite mériter le trophée Memorial. Les journalistes se sont rendus en grand nombre et de ce fait, j'ai eu la chance de rencontrer plusieurs copains. L'enchaînement du tout s'est fait par un spectacle de grande envergure mettant en vedette Gerry et Ziz, suivis du violoneux André Savoie du Nouveau-Brunswick, de Daniel Lavoie et du groupe "1755".

Plus de 1,500 travailleurs bénévoles ont rendu ce festival possible. Bravo, mille fois bravo! Je suis fier d'être un Manitobain.

A vous tous, mille fois merci!

Guy Martin

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos régionaux.

GÉRANCE: Claude Gagné

JOURNALISTE: Marc Labelle

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Thérèse Tremblay, Lorraine Sabo.

MONTAGE: Gérard Gagné

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Le "coup de pouce"

Mme A. St-Hilaire	Saint-Malo	Mme Elise Forest	Saint-Boniface
Mrg J. Bellavance	Saint-Boniface	Lionel Beaudin	Winnipeg
La Ligue des Femmes Catholiques		Mme Maria Trudeau	Ste-Anne-des-Chênes
Paroisse Cathédrale	Saint-Boniface	Dr Henri Guyot	Saint-Boniface
Dr Télesphore Robert	Saint-Jean, Québec	Léo Bernier	Shaunavon, Sask.
Soeurs Franciscaines	Saint-Laurent	Charles Lafond	Saint-Boniface
Johnny Kenny	Saint-Germain	Anonyme	Saint-Boniface

Merci Bien!

Prenons ça à 

Dernier article d'une série de trois diffusé par la Fondation des maladies du coeur à l'occasion de sa campagne de souscription 1978.

IL FAUT SOUTENIR NOS CARDIOLOGUES CAR LES FAITS DEMEURENT EFFARANTS

La Fondation des maladies du coeur sollicite des dons pour subventionner nos hommes de science parce que les faits son effarants:

- plus de 2,600,000 personnes à travers le pays souffrent d'une forme quelconque de maladies du coeur;
- les maladies cardio-vasculaires tuent chaque année plus de 80,000 personnes;
- à toutes les six minutes, une personne meurt d'une maladie du coeur;
- à elles seules, les crises cardiaques tuent prématurément chaque année 13,000 personnes de moins de 65 ans;
- l'âge moyen des personnes atteintes d'accidents cérébraux vasculaires (attaques d'apoplexie, thromboses, etc.) est de 50 ans;
- de 30 à 50 ans, les risques de subir une crise cardiaque augmentent de 400 pour cent;
- 7 nouveaux-nés sur 1,000 sont affligés de malformations cardiaques;
- on estime que les maladies du coeur coûtent plus d'un milliard de dollars par année à l'économie du pays, dépassant en termes d'heures de travail perdues les grèves et les arrêts de travail.

Il ne fait donc pas de doute que les maladies du coeur représentent toujours l'ennemi no 1 de la santé chez nous, comme d'ailleurs dans la plupart des sociétés modernes.

Est-ce à dire que la bataille est perdue et que les efforts de la Fondation ont été vains? Loin de là.

Depuis la première campagne de souscription de la Fondation en 1958, le taux de mortalité résultant des maladies du coeur a baissé de 28 pour cent chez les adultes de moins de 65 ans. Dans l'ensemble, le taux de mortalité due aux maladies du coeur a baissé de 10 pour cent.

Parmi les 2,600,000 personnes atteintes de maladies du coeur, quatre sur cinq peuvent désormais vivre une vie normale grâce aux découvertes scientifiques: stimulateurs, opérations, nouveaux médicaments, etc.

Si les faits sur l'étendue des maladies du coeur demeurent effarants, ils sont donc bien en deçà de ce qu'ils seraient à l'heure actuelle sans les campagnes d'éducation populaire menées par la Fondation depuis 20 ans et, surtout, sans les nouveaux moyens de prévention et de guérison mis au point par nos chercheurs grâce aux dons recueillis par la Fondation.

Sans la lutte sans merci qu'a livrée la Fondation depuis sa création, des milliers d'entre nous serions déjà morts prématurément.

La Fondation nous demande à tous de contribuer à ses efforts de deux manières. Premièrement, elle nous propose de modifier individuellement notre régime de vie en cessant de fumer, en adoptant un régime alimentaire sain, en évitant l'embonpoint et en faisant de l'exercice. Il nous est recommandé en outre de faire vérifier notre tension artérielle. Et deuxièmement, la Fondation nous demande de participer à l'effort collectif en contribuant généreusement à sa campagne de souscription au profit des chercheurs oeuvrant dans nos hôpitaux et nos universités.

lettres à LA LIBERTÉ

La Liberté,
Saint-Boniface, Manitoba

Aux personnes concernées,

Pour faire suite à votre éditorial en date du 19 janvier 1978, où vous demandez des suggestions pour rendre le journal plus intéressant pour tous, me serait-il permis de vous présenter quelques opinions?

D'après quelques constatations, je crois que la classe de vos lecteurs la plus fidèle est, sans contredit, celle des personnes d'âge mûr. Plusieurs d'entre elles paient leur abonnement depuis la fondation du journal. Or, il me semble que le contenu de **La Liberté** de ces dernières années ne renfermait pas énormément de sujets pour les intéresser. A cause de ces raisons, serait-il possible de réserver un espace pour des chroniques d'un intérêt spécial pour eux? Il y a de nombreux foyers au Manitoba et si vous y recrutiez des correspondants, vous auriez de la matière pour remplir plusieurs colonnes. J'ai observé que le foyer "Chez Nous" envoie des rapports fort intéressants de ses activités.

La page de Bicolo est très bien et intéresse les jeunes. D'après moi, une page serait suffisante. Mais il y a aussi les adolescents et ceux dans la vingtaine qui deviendront les lecteurs de l'avenir. Il semble que ceux-là ne sont pas trop friands du journal ou l'ignorent complètement. Comment les intéresser? Ce n'est pas chose facile mais peut-être qu'en intéressant d'abord les professeurs à votre cause, ils seraient portés à trouver parmi les élèves, au niveau secondaire ou universitaire, des types qui se chargeraient de rédiger de petits articles sur leurs activités. Je comprends que ce travail de liaison entre la rédaction du journal et les institutions, soit scolaires ou autres, demande du temps et de la bonne volonté de tous côtés, mais il est absolument nécessaire à la conduite harmonieuse et fructueuse du journal.

Il est fort probable que les gens des campagnes manitobaines aimeraient voir leurs chroniques occuper une place plus importante au journal.

Un autre point prépondérant pour attirer l'attention des lecteurs est celui de la disposition artistique des vignettes et des en-têtes. Et à ce sujet, il serait facile d'identifier les chroniques si elles étaient précédées un en-tête qui lui serait particulier. Par exemple, les chroniques de paroisses pourraient être surmontées par une photo de leur église ou de la correspondante régulière (cette dernière photo pourrait être mise en relief). Les foyers ou clubs pourraient également avoir une maquette pour les identifier à première vue. Vous vous servez de cette méthode pour les nouvelles d'Henri Létourneau qui sont à la fois historiques et amusantes.

En terminant, serait-il possible de publier de temps en temps des rubriques à sens religieux? Sans jouer le rôle d'annales, il me semble que ces nouvelles apporteraient un peu de calme et de réflexion dans le brouhaha de nos vies quotidiennes.

Je comprends parfaitement qu'il vous soit impossible de plaire à tout le monde en même temps. Mes remarques ne sont pas une critique du journal dans sa forme présente mais seulement des suggestions pour vous aider à rendre le journal plus attrayant et plus accessible aux lecteurs de tous les âges.

Bon succès!

[Mme] Agnès Cormier

Les demandes de l'ACFC

UN BUREAU DE LA MINORITÉ OFFICIELLE rattaché directement au Cabinet: voilà la demande que réitère l'A.C.F.C. au gouvernement de la Saskatchewan à la veille de la rencontre des Premiers Ministres le 22 février prochain.

L'état de détérioration des communautés francophones de la Saskatchewan amenait l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan à provoquer une rencontre avec un comité du Cabinet l'automne dernier où elle proposait *la formation d'un bureau de la minorité officielle* appuyée par l'analyse élaborée dans "Les Héritiers de Lord Durham". Une réponse de l'Honorable Don Faris, en date du 3 février 1978, laissait entendre que ce bureau pourrait éventuellement voir le jour.

Or, les Premiers Ministres, à Montréal, discuteront de la Constitution, aborderont la situation de l'enseignement français dans les provinces et formuleront leurs intentions sur le développement de leur minorité officielle. L'A.C.F.C. voudrait aider les ministres à traduire en projets concrets les bonnes intentions qu'ils déclarent au terme de chacune de leurs réunions depuis de nombreuses années.

Le bureau demandé aurait pour tâches:

1. **d'identifier les problèmes des groupes fransaskois et de recommander au Gouvernement les initiatives qui s'imposent;**
2. **de relever les problèmes en rapport avec les programmes actuels pour les Fransaskois et de recommander au gouvernement les solutions adéquates;**
3. **de recommander au Gouvernement les procédés d'évaluation de tous les programmes concernant les groupes fransaskois, et,**
4. **de faire rapport au Premier Ministre du résultat de ses recherches. Ce bureau, il va de soi, doit être composé de représentants fransaskois.**

La survie de la minorité officielle, si nos gouvernements le désirent vraiment, appelle cette participation aux politiques et aux programmes qui les concernent directement. C'est le temps de la vérité!

Billet

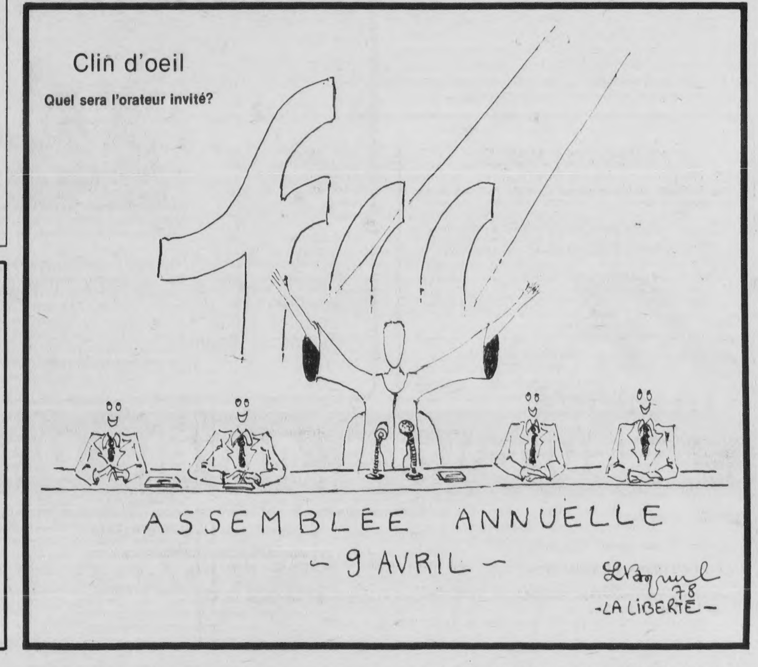
Solidarité

Quand même, journaliste, quel beau métier! Et pas compromettant du tout. Si par exemple un esprit alerte met son doigt inquisiteur sur les fautes qui peuvent parsemer nos textes, tout journaliste qui se respecte présentera toujours la vieille excuse, en vigueur depuis l'invention de l'imprimerie: "Allez vous adresser au typographe ou au correcteur".

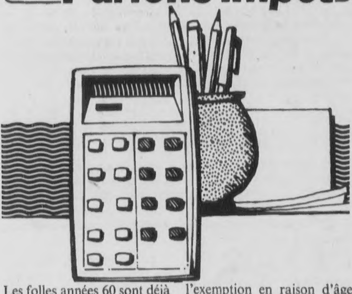
Et comme de juste, le typographe vous priera, invariablement, avec le même sourire en coin depuis l'invention de l'écriture et des règles orthographiques: "Allez donc vous adresser au journaliste".

L'esprit de solidarité des gens de la presse, c'est quelque chose.

bb



Parlons impôt



Les folles années 60 sont déjà loin et à notre époque raisonnable l'amour, le mariage et l'épargne vont ensemble comme le pain, le beurre et la confiture. De nos jours, il est payant de se marier si vous voulez payer moins d'impôt. Si vous êtes un contribuable canadien et que votre conjoint n'a pas de «revenu imposable» c'est-à-dire qu'il ne paie pas d'impôt, il est possible que vous ayez le droit de réclamer certaines déductions de votre conjoint de façon à réduire vos propres impôts. Je m'explique.

Si vous subvenez totalement ou partiellement aux besoins de votre conjoint, il est possible que vous ayez droit à certaines déductions non utilisées par votre conjoint à l'Annexe 9 de la déclaration d'impôt.

À la Partie A de l'Annexe 9, vous inscrivez tout revenu touché par votre conjoint, comme par exemple le revenu en intérêts, le revenu tiré d'une pension, la pension de sécurité de la vieillesse, ou toute autre somme d'argent reçue par ce conjoint.

Vous devez ensuite inscrire toutes déductions versées par votre conjoint à l'égard de son revenu, telles que les contributions au Régime de pensions du Canada ou au Régime de rentes du Québec, les primes d'assurance-chômage, les contributions à un régime de pension, etc. Il faut soustraire ces déductions du revenu total de votre conjoint pour arriver à son «revenu net».

À la Partie B de l'Annexe 9, il est possible que vous ayez droit à certaines déductions qui s'appliquent à votre conjoint. Vous pouvez réclamer l'exemption en raison d'âge au nom de votre conjoint s'il était âgé de 65 ans ou plus l'année dernière; une déduction pour intérêts, dividendes et gains en capital sur les premiers $1,000 de revenu de placement de votre conjoint; une déduction relative au revenu tiré d'une pension sur les premiers $1,000 de revenu provenant d'une pension admise de votre conjoint; une déduction pour personnes aveugles ou obligées de garder le lit ou un fauteuil roulant si votre conjoint était invalide; ou une déduction relative aux études de $50 pour chaque mois où votre conjoint fréquentait à plein temps un établissement d'enseignement désigné. Vous devez soustraire l'exemption personnelle de base de votre conjoint, soit $2,270, de son revenu net (Partie A). L'excédent, s'il y en a, sera déduit du montant total des déductions de votre conjoint (ligne 13, Partie B). Vous transférez ensuite le montant qui reste à la ligne 35 de votre déclaration.

Si votre conjoint ne remplit pas de déclaration d'impôt, cochez la case à l'Annexe 9 à côté de «non» et joignez à l'Annexe tous les reçus et les feuillets de renseignements pertinents qui se rapportent à votre conjoint.

Pour savoir si vous avez droit à un transfert de déductions admissibles entre conjoints, reportez-vous au numéro 42 de votre *Guide d'impôt 1977*.

Ainsi, lorsque vous mangerez votre pain et votre beurre vous pourrez rêver à la confiture que vous serez en mesure d'acheter grâce à l'impôt que vous aurez épargné avec les transferts entre conjoints.

Au supermarché, pensez à la santé des vôtres

La santé de votre famille dépend de ce que vous achetez chaque fois que vous allez au supermarché.

La recherche a prouvé qu'un des principaux facteurs de risque des maladies du coeur est une alimentation abusant des matières grasses saturées et du cholestérol. Voici quelques conseils à retenir lorsque vous allez faire les courses:

1. N'abusez pas des oeufs, dont le jaune contient un fort taux de cholestérol. Réduisez la consommation d'oeufs à trois par semaine pour chaque membre de votre famille.

2. Mangez plus de poisson, de veau et de volaille. Achetez moins de boeuf, d'agneau, de porc et de jambon qui contiennent un plus fort pourcentage de matières grasses saturées. Le foie, les rognons et les ris-de-veau contiennent eux aussi un taux élevé de cholestérol.

4. Buvez du lait écrémé, renforcé de vitamines A et D, et choisissez des fromages faits de lait écrémé, au lieu de lait entier et de crème.

4. Utilisez de la margarine et des huiles végétales au lieu du beurre, du lard et autres matières grasses.

5. Achetez plus de légumes, de fruits et de céréales, et plus de pain faible en matières grasses saturées. Le pain blanc enrichi, le pain de blé entier, le pain français ou italien, le pumpernickel, le pain de seigle et les muffins anglais sont recommandés.

Une trop grande consommation de matières grasses saturées ou de cholestérol peuvent contribuer à une maladie appelée l'artériosclérose, ou durcissement des artères. Le cholestérol et les matières grasses s'accumulent sur les parois des artères qui acheminent le sang vers les organes vitaux de l'organisme. Au fil des ans, les artères finissent par se rétrécir au point que le moindre caillot peut gêner la circulation sanguine. Il peut en résulter une crise cardiaque ou un accident cérébro-vasculaire.

Un choix plus judicieux au supermarché peut faire toute la différence.

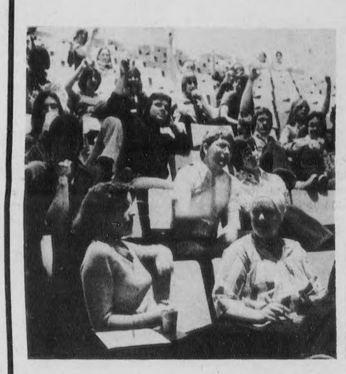
Une autre façon de combattre les maladies du coeur est de soutenir nos chercheurs en contribuant généreusement à la campagne de souscription de la Fondation des maladies du coeur.

Prenons ça à coeur.

Collège Universitaire de Saint-Boniface



200, avenue Cathédrale, Saint-Boniface - Tél.: 233-0210



Mercredi le 8 février, eut lieu au Collège universitaire de Saint-Boniface une journée d'étude, organisée par l'association des universitaires. Les étudiants eurent l'occasion d'exprimer leurs opinions en ce qui regarde la vie étudiante au Collège, ainsi que la validité de leur participation à l'Union nationale des étudiants. (l'UNE)



"AU CENTRE DE LA COMMUNAUTE....
LE COLLEGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE."





Sur l'heure du midi, un petit spectacle monté par Gerry et Ziz sut divertir les étudiants. Le tout fut suivi d'une petite réception. En somme la journée fut une réussite!

Joanne Verrier

cuisine

DU BEURRE POUR TOUS LES GOÛTS

Avez-vous remarqué toutes les sortes de "beurre" qu'on trouve maintenant dans les magasins? Vous vous demandez sans doute quelles différences il y a entre tous ces produits.

La composition du beurre vendu au Canada est régie par des lois fédérales. La matière grasse du lait est le seul gras qui peut être utilisé pour la fabrication du beurre; le beurre doit contenir au moins 80 pour cent de matière grasse et au plus 16 pour cent d'eau. Un colorant végétal approuvé peut être ajouté pour obtenir la couleur désirée.

Le *beurre de fabrique* (beurre "régulier") provient de la crème. La crème est obtenue par centrifugation du lait et est ensuite pasteurisée. Après une maturation de quelques heures, la crème est barattée, pour permettre aux globules gras de s'agglomérer. Le beurre qui en résulte est lavé, salé et mélangé pour bien distribuer le sel et obtenir une texture homogène. Le sel est utilisé comme agent de conservation dans le beurre de fabrique.

On trouve aussi du *beurre non salé*; sa saveur est plus délicate que celle du beurre de fabrique, mais il se conserve moins longtemps. Il est aussi utilisé pour certaines diètes à teneur réduite en sodium.

Le *beurre de culture*, connu depuis longtemps en Europe, a une saveur acide particulière; il est plus dispendieux que le beurre de fabrique. Cette saveur est obtenue en ajoutant une culture de bactéries spéciales à la crème, avant le barattage. Le beurre de culture se conserve mieux que le beurre non salé.

Les *hydrobeurres* ("Butter spreads") sont en pratique du beurre "allongé"; ils contiennent environ 30 pour cent moins de gras que le beurre, du lait en poudre et plus d'eau. Les hydrobeurres fournissent moins de calories et coûtent moins cher que le beurre, mais ils ont un goût moins riche et ils ne sont pas recommandés pour la friture et la cuisson. Les *oléobeurres* ("butter blends") sont constitués d'un mélange de beurre et d'huiles végétales, animales ou marines. Certains contiennent moitié beurre, moitié margarine et d'autres, quatre cinquième de margarine et un cinquième de beurre. Il n'y a pas encore de normes de composition et de catégorie pour les hydrobeurres et les oléobeurres.

Les conseillères en alimentation d'Agriculture Canada soulignent que le beurre, comme la margarine, fournit 100 calories par c. à table, mais qu'il contribue aussi à l'apport de vitamine A.

Division de la consultation alimentaire.
Agriculture Canada.

LA CUISINE EN BROCHETTES

Les brochettes constituent un régal, même en hiver; il suffit de les faire griller au four. Essayez ces "Brochettes d'agneau", qui ont été élaborée à la Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada.

Courtoisie: Agriculture Canada.

Les brochettes nous viennent probablement de Turquie, où elles prennent le nom de "shish kebabs". Peu importe comment vous les appeler, elles constituent un régal facile à préparer; il suffit d'embrocher des morceaux de viande, de légumes (ou de fruits) sur une brochette et de les faire griller.

La façon la plus populaire de faire cuire des brochettes est de les griller sur un gril extérieur en été, mais les conseillères en alimentation d'Agriculture Canada vous disent qu'elles sont toutes aussi délicieuses grillées au four.

Toute viande peut être utilisée: boeuf, agneau, porc, jambeau, veau, etc. Allouez deux livres de viande pour six portions. Vous pouvez utiliser des morceaux moins tendres de l'épaule aussi bien que des morceaux plus tendres de la longe ou des côtes, puisque la viande est généralement coupée et marinée à l'avance. La marinade attendrit les fibres musculaires des morceaux de viande moins tendres et apporte une saveur spéciale aux morceaux de viande qui sont déjà tendres. La marinade n'est autre qu'un liquide assaisonné, habituellement de l'huile avec du jus de citron ou du vinaigre et des assaisonnements. Pour un goût différent, ajoutez du catsup, de la sauce Worcestershire ou un peu de vin. La viande peut être marinée *durant deux ou trois* heures à température ambiante ou toute une nuit au réfrigérateur.

A l'origine, les Turcs utilisaient la viande d'agneau pour leurs "shish Kebabs". Presque tous les morceaux d'agneau sont assez tendres pour être utilisés.

Ajoutez un peu de gelée de menthe à la marinade; ce sera un succès! Pour que l'agneau soit à son meilleur, faites griller les brochettes juste assez pour qu'il y ait une légère trace de rose au centre des cubes de viande. Avant d'assembler les "shish kebabs", trempez les brochettes dans l'huile ou graissez-les pour empêcher les aliments d'adhérer.

Les conseillères en alimentation d'Agriculture Canada vous proposent leur méthode pour griller ces "Brochettes d'agneau".



700 g d'épaule d'agneau désossée (ou 1.7 kg avec os)
100 ml d'huile
50 ml de vinaigre
125 ml de catsup
2 ml de moutarde sèche
25 ml de sauce Worcestershire
25 ml d'oignon haché finement
1 gousse d'ail, écrasée

Couper la viande en cubes de 3 cm. Mélanger les autres ingrédients. Verser sur la viande et laisser reposer 2 à 3 heures à température ambiante ou réfrigérer toute une nuit. Embrocher la viande sur six brochettes graissées. Griller à 5 cm de la source de chaleur jusqu'au degré de cuisson désirée (3 minutes de chaque côté pour moyen et 4 minutes pour bien cuit). Réchauffer la marinade et servir avec les brochettes. Servir sur du riz ou des nouilles. 6 portions.

Division de la consultation alimentaire
Agriculture Canada

informations générales

COURS D'ADMINISTRATION AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE. «Le Collège de Saint-Boniface donnera en 1978-79 son premier programme complet d'études administratives en français, au niveau du collège communautaire«, a déclaré le ministre de l'Education permanente et de la Main-d'oeuvre, M. Keith Cosens. Le développement du programme s'est poursuivi depuis l'introduction, en 1975, d'un cours de secrétariat bilingue, auquel s'ajoutèrent, en 1977, des cours de dactylographie et de comptabilité d'une année, menant à l'obtention de certificats. A partir de 1978-79, a ajouté le ministre, les détenteurs de certificats de ces trois cours pourront s'inscrire à des programmes avancés d'une année, menant ainsi aux diplômes de secrétaire-comptable, de secrétaire de direction et de directeur de service et du personnel.

*** ***** ***

RECOLTE CANADIENNE DE MIEL. - En 1977, la récolte canadienne de miel a été de 61.2 millions de livres. Il s'agit là d'une hausse de 5.1 millions comparativement à un total de 56.1 millions enregistré en 1976. Le rendement moyen par colonie d'abeilles a augmenté de 7 livres par rapport à l'année précédente. L'Alberta et le Manitoba ont de nouveau été les principales provinces productrices avec un total de 21.4 millions de livres (Alberta) et 11.4 millions (Manitoba). Pour l'année, la valeur de la production de miel a été de $30.6 millions, une hausse de 18 pour cent sur celle de 1978.

*** ***** ***

EXPRESSIONS RESIDENTIELLES '78 qui se tiendra du 1er au 5 mars prochain, impliquera 150 institutions. En tant que démonstration urbaine de Winnipeg, Expressions résidentielles '78 aura pour but de nous faire connaitre de nouveaux produits, et de nouveaux services. A cet effet, le Centre des congrès sera rempli de nombreuses expositions résidentielles.

*** ***** ***

ST-HONORÉ-MAISON
1 couronne - 12 portions

½ tasse de saindoux Swift Premium
1 c. à thé de sel
1 tasse d'eau
1 tasse de farine
3-4 oeufs
Crème au café

Placez le saindoux, le sel et l'eau dans une casserole. Portez à l'ébullition à feu moyen, plutôt chaud. Ajoutez alors la farine d'un seul coup, en remuant vivement à la cuillère en bois. Continuez à bien remuer la pâte jusqu'à ce qu'elle se détache des bords de la casserole et forme une boule au centre. Retirez la casserole du feu et laissez refroidir un peu. Incorporez ensuite les oeufs l'un après l'autre en battant bien entre chaque addition. Retournez la casserole sur une plaque à biscuits non graissée, pour y faire tomber la pâte. En vous servant d'une spatule, formez une couronne de 8 à 9 po. de diamètre. Faites cuire au four à 400o pendant 1 heure environ ou jusqu'à ces que la pâte soit bien levée et bien dorée - en ayant soin de ne pas ouvrir le four. Faites refroidir sur une grille. Coupez le gâteau en deux, dans le sens de la largeur, avec un couteau bien aiguisé. Retirez la pâte un peu molle qui pourrait se trouver à l'intérieur, puis remplissez la couronne de base avec la crème au café, en réservant une tasse pour garnir le dessus du gâteau. Recouvrez avec la moitié supérieure de la couronne, puis garnissez le dessus avec la crème restante. Terminez la décoration en saupoudrant le dessus du gâteau de chocolat râpé ou en l'enduisant de chocolat fondu. Conservez au réfrigérateur jusqu'au moment de servir.

Crème au café: Battez une tasse de crème fraîche pour obtenir une bonne crème fouettée, puis ajoutez ½ tasse de sucre à glacer, 2 c. à thé de café instantané et 1 c. à thé de vanille sans cesser de battre.

30 P'TITES MINUTES avec Florian Carrière

(Première partie)

● La Patente ou

L'Ordre de Jacques Cartier

par Guy O'Bomsawin

En 1927 était fondé à Ottawa un organisme qui a suscité pendant plusieurs années la curiosité d'une foule de gens, tant par l'importance de son action à l'échelle nationale que par la discrétion avec laquelle ses membres (inconnus des non-initiés) en assuraient le fonctionnement.

Quel a été son impact véritable au sein de la société francophone du Canada?

Par quelle formule magique cet organisme, qui avait quand même pignon sur rue sous le nom de l'Ordre de Jacques Cartier, a-t-il pu regrouper partout à la fois autant de compétences?

Le témoignage de Florian Carrière, un ancien membre actif de plusieurs cellules outaouaises de "la Patente", apporte beaucoup de réponses aux questions qui surgissent.

Cinquante ans plus tard, que reste-t-il de l'Ordre de Jacques Cartier?

Je ne crois pas que ça vive où que ce soit; du moins sur le double plan national et provincial. On m'a dit qu'il y aurait encore quelques cellules isolées dans l'Ouest canadien, dans le Nord de l'Ontario et peut-être au Nouveau-Brunswick.

Au Québec, l'Ordre — "la Patente" — se serait scindé pour laisser place à l'Ordre de la renaissance et à l'Ordre de Jean-Talon. A l'heure actuelle je suis sans nouvelles de quelque organisme ou groupuscule que ce soit, mais je crois *qu'un certain noyau continue à exister*.

Cette dissolution date de combien d'années?

D'une dizaine d'années. Vers 1968-1969, l'Ordre avait cessé d'exister à titre d'organisme national, parce que certains membres souhaitaient que l'action se continue à l'échelle strictement provinciale.

Cette régionalisation, pour employer un terme connu, aurait donc entraîné la disparition des cellules provinciales?

Dans la plupart des provinces, les cellules ont fait un temps et se sont mises à disparaître graduellement. Tout ce qui reste, de fait, ce sont des fonds administrés par des syndics, et ces fonds devraient servir éventuellement à l'Ordre, en tant qu'organisme indépendant, ou être remis en partie à d'autres institutions francophones.

Quelle pouvait être l'actif de "la Patente", au moment de sa dissolution?

L'actif de l'Ordre n'a jamais été très très important, parce qu'on avait pour principe non pas de dépenser follement l'argent, mais de l'utiliser au fur et à mesure pour créer des organismes francophones ou envoyer des délégations à Rome ou ailleurs pour défendre les intérêts des Canadiens français à travers le Canada. Lors de la dissolution, on avait donc certains montants, et l'Ontario a hérité, je crois, de $25,000.

Les sommes recueillies correspondaient-elles à un prorata?

Oui, mais pas à celui d'une population provinciale ou régionale. En réalité, on fixait un montant per capita pour les membres d'une même province, et on se retrouvait avec un budget viable, normalement grossi par des dons perçus ici et là.

Et la part du Québec dans tout ça?

C'était la plus importante. Je n'ai pas d'ordre de grandeur, mais j'imagine qu'elle a dû facilement dépasser les $100,000. Avec l'argent amassé chaque année, on a pu acheter un immeuble à Ottawa. Sa vente, rendue nécessaire à la suite des événements, a rapporté un montant appréciable; ce qui a permis de créer des fonds de réserve et d'effectuer un certain nombre de placements.

Quel était le montant du budget annuel?

Le montant réel du budget de l'Ordre? Je ne l'ai jamais connu. C'était très difficile de savoir de quel ordre il était, puisque seuls les chanceliers avaient accès à ce genre de renseignements.

Lorsque vous parlez de la propriété que l'Ordre avait à Ottawa, faites-vous référence à un édifice connu?

Oui. Il s'agissait d'un édifice de la rue King Edward, sans caractéristiques particulières, qui existe encore. L'Ordre de Jacques Cartier y avait ses bureaux au premier étage, tandis que le second était loué comme appartement. Le bâtiment est situé près du bain Champagne (pour ceux qui sont familiers avec ce secteur de la ville).

Une société secrète?

L'Ordre a été fondé en quelle année?

En 1927. C'est le curé de la paroisse Saint-Charles, à Ottawa, monseigneur Barette, qui en a été l'instigateur. Il a été appuyé par quelques fonctionnaires et des hommes d'affaires qui trouvaient que la place des francophones dans la fonction publique fédérale n'avait rien d'exorbitant.

Ils avaient accompli leurs premiers efforts en côtoyant des Francs-maçons, et en réussissant à obtenir leur livre de règlements et d'initiation. C'est à partir de ces règlements que l'Ordre a été structuré, avec cette différence fondamentale que les éléments francophones et catholiques y étaient incorporés.

Comment ont-ils pu se procurer ces documents, sachant que les Francs-maçons sont anti-francophones et anti-catholiques?

L'histoire ne le dit pas. On présume qu'ils les ont subtilisés ou encore qu'un Franc-maçon a fait du "coulage". Ça arrive n'importe où ça!

A partir de là, l'Ordre s'est défini comme étant un organisme francophone au service des Canadiens français.

Dans ce temps-là, on ne parlait ni de Québécois ni de Franco-ontariens. Tous les francophones du Canada étaient des Canadiens français.

Il faut admettre cependant qu'étant en majorité au sein de "la Patente", les Québécois ont eu beaucoup d'influence sur l'orientation nationale du mouvement, et cette situation était considérée comme tout à fait normale.

L'Ordre avait-il un caractère secret, de société fermée?

Au tout début, évidemment, on ne choisissait qu'un tout petit nombre d'initiés. Cette pratique s'est d'ailleurs continuée pendant assez longtemps.

Ce n'était ni un organisme politique, ni un mouvement appelé à se populariser. L'Ordre avait d'abord été fondé pour s'occuper des postes des francophones dans la fonction publique de la capitale nationale. Au fur et à mesure qu'il s'étendait d'une province à l'autre, l'Ordre en est arrivé à s'occuper des problèmes de tous les francophones du pays.

On a beaucoup parlé de secret quant à la devise de l'Ordre, mais à l'intérieur du mouvement on parlait surtout de discrétion. Il y a une nuance. En pratique, il nous était permis de dire certaines choses en ne soulignant pas d'où ça venait.

Evidemment, on a exagéré à un moment donné, et "on" ne voulait même pas qu'un individu dise à sa femme où il allait. Ç'a pu créer certaines ambiguïtés, mais s'il était le moindrement intelligent, il pouvait parler de la Saint-Jean-Baptiste, de la Chambre de Commerce, etc.

Plus tard, on a quand même compris qu'il fallait que ce soit plutôt une question de discrétion, et non pas une affaire de secret absolu.

Y avait-il des amateurs d'espionnage et de contre-espionnage?

Oui, les "agents doubles" existaient, comme chez les Franc-maçons, les Chevaliers de Colomb, partout. Mais l'Ordre, quoi qu'on en dise, n'était contre rien ni personne en particulier, mais militait plutôt en faveur des Canadiens français. Par le fait même, il devait voir à ce que les nôtres aient leur propre place au soleil.

C'était une certaine forme de protectionnisme?

Oui et non, mais comme nos hauts fonctionnaires francophones étaient plutôt rares, et comme ils étaient assez surveillés, c'était quand même assez difficile d'agir autrement!

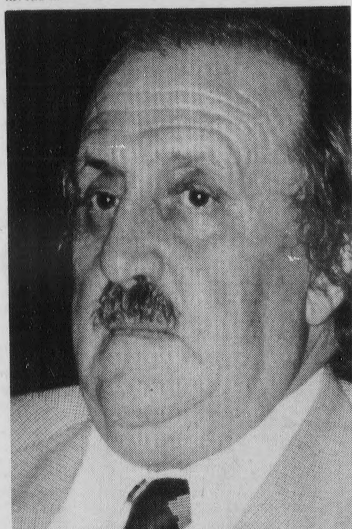
Pouvez-vous en nommer de ces hauts fonctionnaires?

Plusieurs d'entre eux sont morts. Il y avait l'ancien imprimeur de la Reine, Monsieur Cloutier; il y a eu Monsieur Desormeaux, ancien premier secrétaire de l'Assurance-chômage . . .

En fait, la plupart de nos hauts fonctionnaires et sous-ministres francophones, s'ils n'étaient pas membres de l'Ordre, étaient au courant de ses activités et entretenaient des relations avec ses membres.

Et favorisaient les francophones dans leur milieu...

. . . en autant que faire se pouvait, parce qu'ils n'avaient pas tout le système avec eux. Ce qu'ils pouvaient faire, c'était d'informer l'Ordre des postes qui pouvaient être offerts, afin qu'on renseigne nos membres et qu'ils se portent candidats. La collaboration se faisait surtout à ce niveau-là.



Florian Carrière, d'Ottawa, est un ancien membre actif de plusieurs cellules outaouaises de l'Ordre de Jacques Cartier. Il oeuvre toujours pour le mieux-être des francophones, à titre notamment de membre du Conseil de la vie française en Amérique et en tant que nouveau président du Conseil des écoles séparées d'Ottawa.

SUITE A LA PAGE 20

P&R 702 A

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

LA



NOUS INFORME

N'oubliez pas le
GRAND RENDEZ-VOUS
des Franco-Manitobains
ASSEMBLÉE ANNUELLE
DE LA S.F.M.
le 9 avril 1978.

COURS DE SURVEILLANCE EFFICACE

La Société Franco-Manitobaine, en collaboration avec le Collège Universitaire de Saint-Boniface offrira pour la dernière fois le *Cours de Surveillance Efficace les 17-18-19 mars.*

Ce cours sera d'intérêt particulier à toutes personnes qui détiennent des postes de responsabilités et qui désirent améliorer leurs aptitudes administratives.

Les sujets suivants seront élaborés:

1. **Le métier du directeur;**
2. **Les qualifications du directeur;**
3. **Amélioration de la communication dans les entreprises;**
4. **Caractéristiques d'un futur directeur.**

Ce cours pratique favorise la participation individuelle dans un groupe de travail et étudie le fonctionnement de l'équipe.

Les participants à ce cours offert au Collège Universitaire le 27-28 et 29 janvier indiquent qu'ils ont bien apprécié le contenu et la formule du cours et le recommandent fortement à tout administrateur, directeurs généraux, adjoints, et gérants d'entreprises et d'organismes.

BULLETIN D'INSCRIPTION
COURS DE SURVEILLANCE EFFICACE

Nom ....

Adresse ....

Occupation.......................... Employeur..............................

Téléphone..

Frais d'inscription: $35.00 Chèque inclus..............................

ou payable lors de la première session..............................

Adressez à:
COURS EN ÉCONOMIE
Société Franco-Manitobaine
340 boul. Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

COURS D'ÉCONOMIE

La Société Franco-Manitobaine en collaboration avec le Collège universitaire de Saint-Boniface offrira une série de sessions d'information (cours) de gestion de finances personnelles.

Un ou plusieurs des sujets suivants seront élaborés selon le choix des participants:

- L'opportunité d'investir et comment établir des objectifs d'investissement;
- Comment organiser un budget en améliorant son standard de vie;
- Comment organiser son portefeuille d'investissement;
- Comment former des clubs d'investissement.

Ces cours seront offerts sur demande dans différents milieux ruraux et urbains. Un minimum de dix personnes doivent s'inscrire pour que le cours soit offert dans une région.

Pour de plus amples renseignements, entrer en communication avec Jean-Louis au 233-4915.

le 12 mars

"CABANE À SUCRE"



AU: C.C.F.M.
340, Boul. PROVENCHER
Saint-Boniface

- **MESSE à 11h.**
- **Ouverture officielle**
- **TIRE sur neige**
- **Mets de la cabane à sucre**
- **Journée récréative • Film**
- **De 11h. à minuit**



organisée par:

La Fédération de l'Âge D'Or du Manitoba

RENSEIGNEMENTS 247-5162

Les programmes fédéraux

• Hospitalité-Canada offre aux jeunes

Un billet de "faveur"

Depuis la création du programme d'échanges Hospitalité-Canada, plus de 4,000 jeunes gens ont commencé à se visiter entre les Maritimes et la côte du Pacifique, l'Ontario et les territoires du Nord-Ouest, ou le Québec et les Rocheuses.

A la fin de janvier 1978, Hospitalité-Canada avait déjà versé, pour ce faire, environ $1,000,000. Jusqu'à cette date, ce sont des groupes qui ont bénéficié de ce nouveau programme du Secrétariat d'Etat.

La participation des jeunes semble surtout motivée par des intérêts communs. Ils sont membres d'un même mouvement, choristes ou musiciens d'une fanfare, étudiants fréquentant des institutions semblables, ou encore membres d'un groupe partageant les mêmes traditions culturelles.

Des centaines de jeunes sont prêts à compléter leurs visites, et bientôt, ils seront des milliers à se rendre dans tous les coins du Canada et de leur propre province . . . chez vous peut-être?

Hospitalité-Canada est un nouveau programme visant à encourager les jeunes Canadiens à établir des échanges entre eux et à découvrir leur pays.

Il permet de se faire des amis dans les différentes régions du Canada, au rythme de quelque 15,000 contacts par année.

Les modalités

3 types d'échanges

entre groupes ou personnes

— **de langues** officielles **différentes** résidant dans des **provinces différentes**

— **de langue** officielle **identique** résidant dans des **provinces différentes**

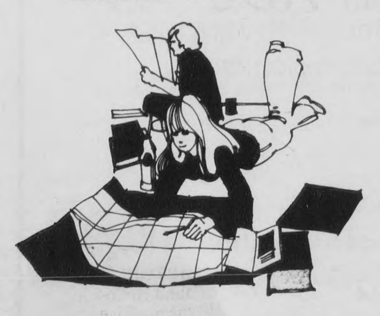
— **de langues** officielles **différentes** résidant dans la **même province**

3 étapes à franchir

— l'inscription

— le jumelage

— l'échange



Critères de participation

L'inscription

Tout jeune citoyen canadien ou immigrant reçu est éligible à condition

— d'avoir entre **14 et 22 ans** pour les échanges de **groupes**

— d'avoir entre **16 et 22 ans** pour les échanges **individuels**

— d'accepter d'héberger son hôte, en lui assurant logement et repas (suivant l'esprit de réciprocité du programme)



Le jumelage

exige que **chaque participant** soit jumelé à un partenaire

dans le cas d'un groupe non déjà jumelé, Hospitalité-Canada se chargera de désigner un partenaire

dans le cas d'un échange individuel, Hospitalité-Canada désignera systématiquement le partenaire

exige que **chaque participant** corresponde avec son hôte pendant au moins 6 semaines, avant de procéder à la première visite.

L'échange

Le séjour chez le partenaire doit être d'**au moins 5 jours**, excluant le temps nécessaire au transport.

Chaque groupe doit mettre au point un programme comportant des **activités** reliées tant à la vie culturelle qu'économique et sociale.

Des activités donnant **suite au voyage** doivent être planifiées.

Un **rapport conjoint** doit être rédigé dans les trois mois suivant chaque visite.

La **seconde partie** de l'échange doit avoir lieu dans les douze mois suivant le jumelage.

Dépenses assumées

Hospitalité-Canada paie tout frais de déplacement entre le domicile* des participants et le foyer de leur hôte.

**Il n'y a aucune indemnité pour franchir la distance séparant le domicile du visiteur ou celui du visité, si l'un ou l'autre — ou les deux — est situé à moins de 50 km de la gare ou de l'aérogare le plus proche.*

Dépenses non assumées

Hospitalité-Canada ne rembourse

— aucun frais de transport local

— aucun repas

— aucun frais de séjour (sauf exception)

Pour participer

Il faut d'abord remplir le bon ci-dessous et retourner ensuite le formulaire qu'Hospitalité-Canada renverra.

N.B.
Les frais de participation au programme sont de $10 par personne.
Concernant les groupes, le nombre de personnes devrait être de 15 à 40.
Un échange ne peut se faire dans un délai inférieur à 6 semaines si le groupe est déjà jumelé, et à 12 semaines si le groupe est non jumelé (les échanges individuels sont soumis au délai de 12 semaines).
Toute demande de participation peut être rejetée pour des raisons de disponibilités financières.

Demande de renseignements

Hospitalité-Canada
Secrétariat d'Etat
66, rue Slater, suite 2326
Ottawa, Ontario
K1A 0M5

Je désire recevoir plus de renseignements sur l'un des échanges suivants:

☐ *échanges individuels*
☐ *échanges de groupes non jumelés*
☐ *échanges de groupes déjà jumelés*

Nom de votre groupe (s'il y a lieu) ____________

Votre nom ____________

Adresse ____________

Ville ____________

Province ____________

Code postal ____________

ne rien inscrire ici

A l'intention des groupes jumelés:

Nom du groupe avec lequel vous êtes déjà jumelé ____________

Nom du responsable du groupe avec lequel vous êtes déjà jumelé ____________

Adresse ____________

Ville ____________

Province ____________

Code postal ____________

ne rien inscrire ici

P&R 602 — Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

1,2,3,4,5,6,7: choisissez vos films

Critiques préparées par une équipe spécialisée de **l'Office national des Communications sociales.** Evaluation à titre d'information: E: enfants; Ado: adolescent; A: adulte. (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

25 février

LA VALLÉE DES ROIS, E:U.; drame d'aventure et documentaire de Robert Pirosh. La fille d'un célèbre égyptologue, récemment décédé, s'efforce avec l'aide de son mari, savant américain, de parachever l'oeuvre de son père. Film conventionnel, ensemble spectaculaire - bonne photo. Le développement d'une intrigue sentimentale extra-conjugale, une lutte à mort, des tentatives criminelles réservent l'ensemble aux adultes. A(5)

LA FOLLE COURSE VERS SUGARLAND, E:U. Comédie dramatique de S. Spielberg. Un couple de délinquants s'empare de la voiture d'un policier pour aller reprendre leur enfant confié en adoption. Intrigue très vivante inspirée de faits réels. Grande habileté technique. Ingénieuse utilisation du pittoresque de la route. A(4)

LA PEAU DE L'AUTRE, E:U. Drame de science-fiction de R. Stevens. A la suite d'une transplantation de cerveau, un avocat se retrouve dans le corps d'un homme de race noire. Idée de base fascinante. Développements sans profondeur. A(5)

26 février

HUIT ET DEMI - 8½, - It. Drame psychologique de F. Fellini. En cure de repos, un réalisateur prépare de peine et de misère son prochain film. Scénario fait d'allusions à l'oeuvre et à la vie de l'auteur. Ensemble insolite et poétique. Mise en scène magistrale. Jeu souple de Mastroianni. A(2)

27 février

LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS, E:U. Western de F. Zinnemann. Le shérif d'une petite ville de l'Ouest doit affronter seul un bandit qui revient se venger. Western de grande qualité. Tension soutenue avec art. Interprétation excellente. Ado. (3)

LE PIRATE DU ROI, E.U. Film d'aventures de D. Weis. Aidé par des saltimbanques, un lieutenant anglais tente de pénétrer dans le repaire de corsaires. Film mineur mais alerte. A(5)

28 février

ABEL, TON FRÈRE, Pol. Drame psychologique de J. Nasfeter. Un enfant choyé par sa mère est le souffre-douleur de ses compagnons de classe. Vision réaliste du monde de l'enfance. Observations justes. Interprétation naturelle. A(3)

LES BARBOUZES, Fr. Comédie de G. Lautner. Un agent est délégué auprès de la veuve d'un trafiquant d'armes pour récupérer des plans. Traitement humoristique d'un thème d'espionnage. Dialogue savoureux. Interprétation enjouée. A(4)

QUAND LA FEMME S'EN MÊLE, Fr. Drame de milieu de Y. Allégret. Une femme provoque la rivalité entre deux chefs de gangs. Décevant dans l'ensemble. Excellents interprètes. A(5)

1 mars

BOF - ANATOMIE D'UN LIVREUR, Fr. Comédie de moeurs de C. Faraldo. Un jeune livreur héberge son père devenu veuf et partage sa femme avec lui. Film anarchique aux allures faussement bonhommes. Dialogue réduit et allusif. A(4)

2 mars

CES MESSIEURS DE LA GACHETTE, Fr. Comédie de R. André. Un gangster italien compromet deux membres de la famille de sa bru pour gagner leur complicité à un vol. Comique et piètre qualité. Gags usés. Ado(6)

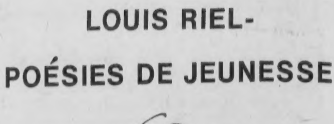
LES ANNEES FOLLES, Fr. Film de montage de M. Alexandresco et H. Torrent. Rétrospective fragmentaire des années qui suivirent la Première Guerre Mondiale. Assez disparate mais original et attachant. Montage rythmé et harmonieux. Bon commentaire. A(4)

3 mars

ON ACHEVE BIEN LES CHEVEAUX, E.U. Drame social de S. Pollack. Une jeune femme déçue, inscrite à un marathon de danse, se rend compte qu'elle est le jouet d'une vaste supercherie. Tableau d'époque impressionnant. Vigueur et efficacité de la description. Interprétation de premier ordre. A(2)

LES HAUTS DE HURLEVENT, G.B. Drame sentimental de R. Fuest. Un enfant trouvé, élevé dans une famille riche, devient amoureux de la fille de son bienfaiteur. Adaptation du roman d'Emily Bronte. Mise en scène plus qu'honnête. Paysages bien choisis. A(4)

lecture



enfant, déjà...

Héros ou rebelle, fou ou génie...Bientôt cent ans après la pendaison de Louis Riel, les historiens n'ont pas encore fini de s'interroger sur ce personnage qui a joué un rôle si important dans l'histoire du Manitoba. Le livre intitulé "Louis Riel - Poésies de jeunesse" paru récemment au éditions du Blé, va peut-être contribuer à relancer la controverse.

En effet, trois professeurs d'université, Glen Campbell, Thomas Flanagan et Gilles Martel ont jugé nécessaire de livrer au public des écrits poétiques de jeunesse-inédits- du chef métis. De cette manière, le lecteur pourra découvrir une autre facette de cet homme. En analysant les poèmes de Louis Riel, les trois co-auteurs suggèrent de mieux saisir "l'évolution de sa personnalité qui l'a mené jusqu'à la conscience d'une mission prophétique à visée politique".

Pour ce faire, l'oeuvre de Riel est située dans son contexte biographique: l'enfance à la Rivière Rouge, l'entrée au Collège de Montréal où il écrit, surtout entre 1864 et 1866, la série de fables et de contes moralisants publiés aujourd'hui pour la première fois. On nous trace aussi le portrait d'un homme qui se trouve soudain chargé de pourvoir aux besoins de sa famille et qui va réussir, en peu de temps, à prendre la tête d'un mouvement politique.

ANALYSE

La partie de l'ouvrage qui mérite le plus d'attention reste toutefois celle consacrée à l'analyse de la personnalité du chef métis. Les auteurs tentent de montrer comment il a pu développer la conviction d'être le premier prophète du Nouveau-Monde. Les trois universitaires citent notamment le fort sentiment de Riel d'appartenir à la nation métisse, ainsi que sa faculté d'amortir les coups du sort.

Pour ce qui concerne les poèmes, ils sont étudiés, d'une manière critique quant au fond et à la forme. Selon ces spécialistes, quelles que soient les imperfections des écrits, Louis Riel aurait pu peut-être s'imposer en tant qu'homme de lettres. Pourtant, même si les poèmes méritent d'être parcourus, il reste que ceux qui dépenseront $8.95 pour le livre, le feront essentiellement pour les explications fournies par les auteurs.

bb.





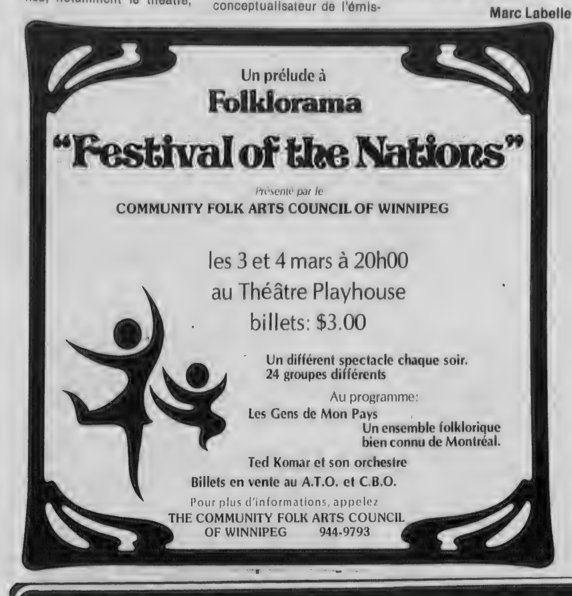
DIMENSION J : POSSIBILITÉ DE RECRUTEMENT

"Dimension J", une émission d'avant-garde en variétés, s'impose de plus en plus dans le domaine de la télévision manitobaine. En effet, selon M. Paul Dumaine directeur de CBWFT, les jeunes Franco-Manitobains s'intéressent davantage à cette émission dont le contenu se veut (toujours de couleurs régionales) représentatif de plusieurs domaines, notamment le théâtre, les drames télévisés, la danse, la chanson, le sport et plusieurs autres. "Un des buts de "Dimension J" est d'initier les jeunes au patrimoine franco-manitobain et à la télévision, et de ce fait, un recrutement pourra être fait, dans les années à venir, au sein de la communauté franco-manitobaine", a expliqué M. Dumaine.

Par ailleurs, Gilles Paquin, conceptualisateur de l'émission, a souligné que, "d'année en année, la participation des jeunes s'améliore et de plus en plus, leur attitude devient professionnelle. Marcel Collet réalisateur de l'émission et moi-même, tentons de recueillir les idées des jeunes pour ensuite les réaliser sur le petit écran."

"Dimension J", une émission à voir et à revoir.

Marc Labelle



bloc-notes

•**28 FÉVRIER** - *M. André Bernard, professeur de Sciences politiques à l'Université de Montréal donnera à 20h au Collège de Saint-Boniface une conférence sur le sujet suivant: Le français ou le territoire du Québec: quelle est la base principale du nouveau nationalisme québécois?* .

•**4 ET 5 MARS** - *MÉLO-MANI organisera le 5e et dernière fin de semaine chantante de la saison 1977/78 à Saint-Claude. Une nouveauté est ajoutée cette année: il s'agit de la participation des enfants de 6 à 12 ans.*

Les inscriptions se feront le samedi 4 entre 9h30 et 10h30 à l'Institut collégial de Saint-Claude. $7.00 pour les adultes et $1.00 pour les enfants. Les frais d'inscription comprennent 2 dîners. Adressez-vous à Mme Rose Tétreault, tél.: 379-2135.

•**3 ET 4 MARS** - *Le groupe de danseurs de Montréal Les gens de mon pays se produira à Winnipeg au Playhouse dans le cadre du Festival des Nations, parrainé par Folklorama.*

•**19 MARS** - *La troupe de la Seizième de la Colombie-Britannique présentera au C.C.F.M., à 14h30, salle Pauline-Boutal, la pièce pour enfants intitulée 'L'étoile du rire'. Les billets, au prix de 50 cents, sont déjà disponibles au C.C.F.M.*

•**19 MARS** - *La chanteuse québécoise Francine McGee donnera un spectacle exclusif à 20h30 au C.C.F.M., salle Pauline-Boutal, accompagnée de Raymond Desmarteau, Jacques et Robert Pariseau. Le titre de la représentation est 'Salut! Je t'aime'. Il s'agit d'un alliage de chansons nouvelles et de folklore ancien. Les billets sont en vente au C.C.F.M. au prix de $2.50.*

En passant p



Le grand gagnant des violoneux: Alex Carrière.



Lucien Loiselle pendant le défilé: toujours de bonne humeur.



Le bal du gouverneur et le bon vieux temps.

concours des barbus

AU POIL !



Hors concours: M. Henri Barbant. Barbe d'avant le 1er décembre 1919

Très digne, le barbu se leva à l'appel de son nom et de celui de son commanditaire, et alla se placer à l'endroit prévu, duquel la foule nombreuse et gaie pouvait à loisir discuter de son attribut. Le concours des barbus venait de commencer. Les longues, les frisées, les rouges, les blondes, les pointues et les autres s'alignèrent en rangée les unes après les autres, afin de faciliter l'étude comparative.

En effet, le point numéro 4 du règlement laissait prévoir une sélection sévère, puisqu'il stipulait que "les barbes seront jugées selon les critères suivants: longueur, apparence, couleur, style, coupe et texture". Ainsi peut-on prendre la mesure de la difficulté de choisir la plus belle barbe. Autant dire que le choix des juges, pourtant impartial, faisait l'objet d'âpres discussions, car le parti pris de certaines personnes, particulièrement des dames, était flagrant: "C'est mon ami qui a la plus belle".

TOURTIÈRE

Mais personne n'écoutait ce genre de conversation parfaitement stérile, sachant bien que "les décisions des juges seraient finales". Et comme leurs décisions étaient longues à prendre, la foule, qui savait vivre, reprenait une bonne bière. Puis encore une autre, avec du ketchup à la tourtière. Certains essayaient d'expliquer à leurs voisins le concours dans ses plus petits détails, malgré cette musique si prenante qui vrillait les oreilles.

En fait, on dopait ses facultés intellectuelles au moyen d'une troisième (4e, etc....) bière, on arrivait facilement à comprendre qu'une cinquantaine de barbus-moustachus rivalisaient dans trois catégories différentes l'honneur de porter la plus belle barbe ou moustache. Parmi les barbes, deux catégories: celles d'avant le 1er décembre 1977 et les autres, d'après le 1er décembre. Les postiches restaient exclus, mais un traitement de vitamines-protéines augmentait sensiblement les chances de victoire. Il parait aussi que les flocons d'avoine donnent un aspect particulièrement soyeux au poil. Malheureusement, il a été impossible de savoir quels étaient les secrets des vainqueurs, deux messieurs à la barbe blanche. Peut-être tout bonnement que la beauté du poil attend le nombre des années?

En tout cas, les perdants ne se faisaient pas de cheveux, et continuaient de rire dans leur barbe en reprenant une autre bière. Il ne fallait quand même pas que le Festival perdit ses droits.

bb

A

la

prochaine:

11 au 18

février

1979



A

Le



Mercredi à 21h00: **DUPLESSIS**
à Hors Série





Samedi le 4 mars
à 18h35
Au programme de:
ICI AILLEURS

"Les conséquences de la transaction entre les compagnies aériennes Trans-Air et PWA en Alberta"

Le journaliste Jean Péloquin s'est rendu en Alberta et a rencontré le Ministre des Transports et les présidents de Trans-Air et de PWA.

Réalisation: Frankie Glickman.



Jean Péloquin



Maurice Auger

Dimanche à 19h00

François Savoie et Maurice Auger vous proposent:

- un dossier sur la récente décision concernant le centre administratif du comité communautaire de Saint-Boniface Saint-Vital.
- une entrevue avec Robbie McDougall. Il parlera, entre autres, de l'émission "Vedettes en direct" qui lui sera consacrée le mardi 7 mars à 20h30.



Les Beaux Dimanches

Le Procès d'Andersonville
les 26 février et 5 mars, 20 h 30

Où commence et où se termine la culpabilité?

A l'avant-plan: Yves Létourneau et Georges Groulx



L'action du **Procès d'Andersonville** se passe aux Etats-Unis quelques mois après l'assassinat du président Lincoln, alors que les passions et les haines des Sudistes et des Nordistes ne sont pas encore éteintes. On y fait le procès du capitaine sudiste Henri Wirz, responsable du camp militaire d'Andersonville, en Georgie. Ce soldat, considéré comme une sorte de criminel de guerre avant la lettre, est accusé d'avoir conspiré pour provoquer la mort d'au moins 14,000 prisonniers.

Ainsi, en août 1865, commencent devant le général Lew Wallace assisté de sept autres juges, les audiences du tribunal militaire convoqué par ordre du ministère de la Guerre. L'accusé, le capitaine Wirz, convaincu de ne pouvoir éviter sa condamnation par un tribunal qu'il juge politique, a vainement tenté de se donner la mort. Etendu sur une chaise longue, il assiste à l'acte d'accusation. Son avocat, Otis H. Baker, ayant échoué à faire récuser le tribunal militaire sous prétexte que la guerre est finie, ne réussit pas non plus à obtenir un non-lieu. Il arguait que l'accusation, dans un esprit de vengeance, faisait le silence autour des vrais coupables qui seraient les supérieurs militaires de Wirz.

A travers **le Procès d'Andersonville,** nous nous poserons avec une inquiétude sans doute accrue les questions de la sincérité envers soi-même, du pouvoir des idéologies sur notre conscience personnelle, de la justice et de l'équité, de la responsabilité face aux ordres des supérieurs, bref du degré de culpabilité de chacun selon le lieu, le moment et les circonstances...

Mercredi à 21h00: DUPLESSIS

Jean Lapointe et Roger Blay



4e épisode:
La Retraite

Dans le quatrième épisode de la série **Duplessis**, qui sera télévisé le mercredi 1er mars à 21 heures, nous retrouvons Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec, alors qu'il rend visite à Duplessis au moment où ce dernier est hospitalisé, en 1942. En échangeant leurs différents points de vue, les deux hommes politiques expriment les deux tendances les plus importantes des Québécois.

Cette année 1942 fut aussi celle de l'arrivée de Louis Saint-Laurent sur la scène fédérale. Nous voyons Duplessis entouré de ses principaux collaborateurs. Ces années représentent pour lui une période de réflexion très importante puisqu'elles constituent le tremplin à partir duquel il prendra son élan. Duplessis se prépare pour la lutte; il devient encore plus rusé et sa stratégie se raffine. On découvre l'humour, l'assurance, le goût pour la lutte politique et l'esprit toujours vif du personnage.

Les nombreuses conversations auxquelles nous assistons nous montrent très clairement comment se pratiquait la politique à cette époque et comment Duplessis l'envisageait.

Distribution du 4e épisode
Maurice Duplessis.Jean Lapointe
Auréa Cloutier ...... Patricia Nolin
Monique Thivierge (infirmière) .... Pauline Martin
Soeur St-Rémi (hospitalière) .... Huguette Oligny
Adélard Godbout .... Roger Blay
Cardinal Villeneuve .... Roger Garand
Jos D. Bégin .. Marcel Sabourin
Gérald Martineau .. Donald Pilon
John Bourque .... Claude Grisé
Antonio Elie .... Guy L'Ecuyer
Sir Eugène Fiset .. Jean Mathieu
Abbé Hamelin (aumônier) .... Yvon Bouchard
Paul Sauvé .... Gilles Renaud

ÉCHOS DU FESTIVAL



Une tête d'ours, exposée dans le foyer du Centre culturel franco-manitobain, a disparu pendant le Festival. Elle fait partie d'un décor. Elle nous est absolument nécessaire.

Si vous la voyez... faites-nous signe.... Merci.

Lundi à 19h00:
"AU TOURNANT DE LA RIVIÈRE"

Une émission spéciale tournée dans la région de Prince-Albert pour marquer l'arrivée de la télévision française.

Nous tenterons de tracer un profil économique et social de la vie des francophones, leurs difficultés en matière de loisirs et d'éducation.



Un peu de repos bien mérité... (de gauche à droite, Denis Chagnon, François Savoie)



Pendant le tournage....

Réalisation: François Savoie
Animation: Denis Chagnon

Samedi à 18h00:
GÉNIES EN HERBE



Réalisation: Marie Benoist-Martin
Animation: Pierre d'Auteuil

DIMENSION J
lundi à 19h30

Une émission musicale réalisée avec de jeunes Manitobains, par Marcel Collet.



QUAND J'ÉCOUTE, J'ÉCOUTE CKSB-1050

L'OEIL SUR LA ROUTE **L'OREILLE A L'ÉCOUTE**

PULSATION

TOUS LES SOIRS ENTRE 18 heures et 21 heures, avec la voix de Christian Leroy, la voie....des jeunes! **Musique-thème de PULSATION: Don't il feel good de Ramsey Lewis**



Christian Leroy

PALMARÈS

TOUS LES VENDREDIS SOIRS, des disques sont offerts à ceux qui composent le numéro: 233-8020.

Voici le Palmarès du mois de février:

1	La Vérité	Christine Charbonneau
2	Oxygène	Jean-Michel Jarre
3	Futur Woman	Rockets
4	Hockey	Beau Dommage
5	La Première Fois	Cano
6	Ma Louisiane	Zacharie Richard
7	My Lady Heroine	Serge Gainsbourg
8	Commercial pour un Jet	Daniel Lavoie
9	Ouverture	Dionne-Bregent
10	Le Maître du monde	Hervé Cristiani
11	Heureux d'un printemps	Paul Piché
12	Four Seasons	Robby McDougall
13	Méfiez-vous du grand amour	Michel Rivard
14	Je L'Savais	Robert Charlebois
15	La musique est magique	Surprise Band
16	Gai ou ben triste	Claude Gauthier
17	Donna	André Gagnon
18	Alleluia	Marie-France Roussell
19	Mademoiselle de	Michel Polnareff
20	Donne-moi encore	Manuel Brault et Jean-Pierre Fréchette
21	L'Aéroplane	François Bernheim
22	Voyage-Voyage	Zig Zag
23	Un Ami	Gérald Lenorman
24	Pour moi c'est toi [instrumental]	Pierre Perpall et Bagowa
25	Comme ce serait beau	Pierre Groscolas



SAMEDI

25 février

9:00 HEIDI
"Remue-ménage dans la maison Gérard".
9:30 WICKIE
"L'île aux fantômes".
10:00 TEMPOREL
"L'Esprit de famille".
10:30 JOE LE FUGITIF
"Chasse à l'ours".
11:00 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage.
11:30 TÉLÉJEANS
Magazine-jeunesse.
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
Rédacteur en chef: Paul Racine.
13:00 LES HÉROS DU SAMEDI
De l'arèna de Ville de Brossard. "Hockey classes B et C".
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Shakti". Monique Crouillère, réalisatrice et caméraman, et Anne-Claire Poirier, réalisatrice et productrice à l'ONF, parlent de ce film sur la condition de la femme en Inde.
15:00 DÉFI
"Tahiti". Daniel et Denise Roose font le tour du monde sur un voilier de 30 pieds.
15:30 CINÉ-JEUNESSE
La Vallée des rois.
17:00 BAGATELLE
18:00 GÉNIES EN HERBES
Saint-Boniface vs. Saint-Pierre
18:30 TÉLÉJOURNAL
18:35 ICI, AILLEURS
De Toronto. "La Presse torontoise anglophone". Inv.: les rédacteurs en chef Peter Wellington (Toronto Sun); Clark Davey (Globe and Mail); Martin Goodman (Toronto Star) et Ed Broadbent, chef national du Nouveau Parti démocatique. Animatrice: Chantal Hébert. Rech.: Sophie Arthaud. Réal.: Dominique Molin.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Rangers de New York rencontrent les Canadiens. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. "Mission vol".
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti libéral.
23:10 CINÉMA
La Folle Course vers Sugarland. (The Sugarland Express). Drame réalisé par Steven Spielberg, avec Goldie Hawn, Ben Johnson et Michael Sacks. Une femme fait évader son mari d'une prison du Texas et tous deux partent vers le village de Sugarland afin de rejoindre leur fils (USA 74).
1:15 CINÉ-NUIT
La Peau de l'autre. (Change of Mind). Drame réalisé par Robert Stevens, avec Raymond St.-Jacques, Susan Oliver et Leslie Nielsen. Un procureur américain, menacé d'une mort imminente, devient le premier sujet d'une transplantation de cerveau. Il se retrouve dans le corps d'un homme de race noire (USA 69).

DIMANCHE

26 février

9:00 TOM ET JERRY
Dessins animés. Aventures d'un chat et d'une souris.
9:30 LES CONTES DE LA RIVE
"Le Ramassage des marrons" (dernière de 2).
9:45 L'ÉGLISE EN PAPIER
"La Lettre aux Romains".
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe célébrée à St.-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette.
11:00 SECOND REGARD
Sous le chêne de Mambré.
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: la pomiculture au Québec. Commentateur: Jean-Guy Roy. Réal.: Claire Villemaire. Chronique horticole: les broméliacées, avec Antonin Lebeau. Commentaires sur l'actualité agricole. Le colloque agro-alimentaire à Ottawa.
13:00 D'HIER À DEMAIN
Klimt.
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
"Les Championnats sportifs québécois" (1re de 4).
15:30 SPORTHÈQUE
"WIMBLEDON 1977".
16:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
17:00 CINÉ-MAGAZINE
Rencontre avec le cinéaste français Marcel Ophuls.
17:30 TERRE ET MOISSONS
8e de 13: "La Chine".
18:00 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
La Mer (3e de 4). "La Biologie marine et l'aquaculture".
18:30 TÉLÉJOURNAL
18:35 TÉLÉSCOPIE
Interviewer: Pierre Oliver. Réal.: Claude-H. Roy.
19:00 HEBDO
Une page d'actualité manitobaine. Animateur: Maurice Auger. Réal.: François Savoie.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Zachary Richard.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Procès d'Andersonville (1re de 2). Drame écrit par Saul Levitt.
22:15 LE CONGRÈS D'ORIENTATION DU PARTI LIBÉRAL FÉDÉRAL
Bilan du congrès. Animateur: Bernard Derome. Correspondants: Jean Bédard et François Perreault. Réal.: Gilles Thibault.
22:45 TÉLÉJOURNAL
23:00 SPORT-DIMANCHE
23:10 CINÉ-CLUB
Huit et demi. Drame réalisé par Federico Fillini, avec Marcello Mastroianni, Anouk Aimée et Claudia Cardinale. Un réalisateur fait une cure de repos tout en préparant son prochain film. Son producteur le presse de mettre le travail en marche, mais le réalisateur se sent à court d'idées. Puis l'inpiration lui vient et il décide de tourner une oeuvre à saveur autobiographique (It. 63).

LUNDI

27 février

8:55 THE SUN RUNNERS
Production de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Les Voyages au long cours".
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général". Est-ce que l'exercise augmente l'appétit?.
10:00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. "Nutrition".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
11:30 LAUREL ET HARDY
"Écosse frugale"
12:00 SESAME
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Le TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS.
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 L'HEURE DE POINTE
Du Complexe Desjardins.
18:00 CE SOIR - RÉGIONAL
18:30 CE SOIR - NATIONAL
19:00 "AU TOURNENT DE LA RIVIÈRE"
Émission spéciale tournée dans la région de Prince Albert, pour marquer l'arrivée de la télévision française. Réalisation: François Savoie.
19:30 DIMENSION J
Émission musicale. Réalisation: Marcel Collet.
20:00 À CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon.
20:30 SCÉNARIO
La Rose des sables.
21:00 TÉLÉ-SÉLECTION
Angoisse: La nuit est fatale. Drame réalisé par John Cooper, avec Judy Geeson, Charles Gray et Jim Smilie.
22:30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 ARSÈNE LUPIN
Avec Georges Descrières. Réal.: Jean-Pierre Decourt. "La Danseuse de Rottenburg". Lupin, en voyage à Rottenburg, porte secours à une jeune fille sur le point de se suicider. Tous ses malheurs viennent du vol d'un tableau qui constituait sa dernière garantie sur un emprunt important.
24:05 CINÉMA
Le Pirate du roi. (The King's Pirate). Aventures réalisées par Don Weis, avec Doug McClure, Jill St.-John et Guy Stockwell. Pour permettre à la flotte anglaise de s'emparer de la forteresse pirate de Diego-Suarez, un lieutenant se fait passer pour déserteur et pénètre dans le repaire des corsaires avec une troupe de saltimbanques. Il a pour mission de saboter les canons qui défendent la place (USA 67).

MARDI

28 février

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
"Abdomen".
10:00 YOU HOU
"Le Feu". (1re de 2).
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
"La Bonne Fontaine".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"L'Art floral".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Aménagement intérieur.
11:30 DOCTEUR SIMON LOCKE
Avec Sam Groom. "La Suicidée de Dixon Mills".
12:00 LE MONDE EN LIBERTÉ
"La Faune des marécages canadiens".
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean-Paul Leclerc.
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Les Barbouzes. Comédie réalisée par Georges Lautner, avec Lino Ventura, Mireille Darc et Bernard Blier.
16:00 BOBINO
16:30 LES ANTIPODES
17:00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: les livres, avec Mouffe et le cinéma, avec Yves Taschereau. Réal.: Fernande Chouinard.
18:00 CE SOIR - RÉGIONAL
18:30 CE SOIR - NATIONAL
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
"Le Fantôme du marais".
20:00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand
20:30 VEDETTES EN DIRECT
Invitée: Nicole Rieu.
21:00 LES AS
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu
21:30 TÉLÉMAG
Animateur: Pierre Nadeau. Réal.: Nicole Aubry, Lyse Distexhe, Normand Gagné, Michel Poirier, Marc Renaud, Jean Saint-Jacques et Hélène Saint-Martin. Réal.-coord.: Micheline Di Marco.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 RENCONTRES
Invité: Jacques Leclercq, prêtre à Notre-Dame de Paris où il s'occupe de l'accueil des visiteurs. Entrevue: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
André Turp, ténor, se raconte (1re de 3). Réal.: Jean Faucher.
24:05 CINÉMA
Quand la femme s'en mêle. Drame réalisé par Yves Allégret, avec Edwige Feuillère, Bernard Blier et Jean Servais. Un gangster gagne le coeur de la maîtresse de son rival. Celui-ci décide de tuer le premier. Sur ces entrefaites arrivent le mari de cette femme. Il vient venger la mort de sa deuxième femme brîée dans un incendie criminel. (Fr. 57).

MERCREDI

1 mars

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Centour galant".
9:30 LES ORALIENS
"Un amour de jouet".
9:45 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général".
10:00 LA BOITE À LETTRES
Les lettres "UN". "Quelqu'un sent le parfum, Monsieur Lebrun".
10:15 VIRGINIE
"Le Canard".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Être parents".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: purée de légumes.
11:30 MON PAYS, MES AMOURS
"Yamachiche".
12:00 MINI-FÉE
"Le Trésor caché".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Yvette Pard.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
De Moncton, un souper du temps des Fêtes avec des Acadiens.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR - RÉGIONAL
18:30 CE SOIR - NATIONAL
19:00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
20:00 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier, avec Jean Besré, Angèle Coutu, Valérie Gagné, Stéphan Lécuyer, Micheline Lanctôt et Yvette Thuot. "Coucou".
20:30 RÉTRO—SPEC
Jeu-questionnaire. L'année 1945. Sujet: la fin de la seconde guerre mondiale.
21:00 HORS SÉRIE
Duplessis. Avec Jean Lapointe dans le rôle titre. Recherches: Jacques Lacoursière. Auteur des textes: Denis Arcand. Réal.-coord.: Claude Désorcy (3e de 7): "L'Echec".
22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Interviews: Marie-Hélène Poirier. Recherches: Suzanne Clermont, Jean-Claude Labrecque, Martine Lafleur, François Dallaire et Normande Juneau. Documentaliste: Marie-Paule Alexandre. Réal.: André Groulx, Jean-Paul Plouffe, Suzanne Mercure et Jean-Claude Leblanc.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 REFLETS D'UN PAYS
D'Ottawa. "Chef de famille et seule". La situation des femmes seules pour élever leur famille. Organismes qui peuvent aider la mère célibataire, veuve, séparée ou divorcée. Rech.: Patricia Bell. Animatrice: Monic Lessard, Réal.: Patricia Ely.
24:05 CINÉMA
Bof - Anatomie d'un livreur. Comédie écrite et réalisée par Claude Faraldo, avec Julian Negulesco, Paul Crauchet, Marie Dubois et Marie-Hélène Breillat. Un jeune livreur de vins épouse une charmante étalagiste. Son père devenu veuf vient habiter chez le couple et partage avec son fils les faveurs de la jeune épouse (Fr. 71).

JEUDI

2 mars

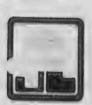
9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
"Troisième âge". La marche. Quels sont ses effets bénéfiques? Anim.: Pierre Tessier. Part.: Chantal.
10:00 YOU HOU
"La Bouche".
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"La Coupe de viante", avec M. Roger Fortier. L'épaule de porc. "Centre de services sociaux". M. Ghislain Fortin parle de la délinquance juvénile.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
11:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
"Retour à l'île aux pélicans".
12:00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Lucile Paradis
14:30 CINÉMA
Les Années folles. Documentaire.
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES DU TSAR
Début. Contes de Maria T. Daoust. "La Brave Paysanne".
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR - RÉGIONAL
18:30 CE SOIR - NATIONAL
19:00 LES PIERRAFEU
Voix de Paul Berval, Claude Michaud, Denise Proulx et Monique Miller. Prod.: Hanna Barbera. "Silence, on tourne".
19:30 DU TAC AU TAC
Comédie d'André Dubois, en collaboration avec Raymond Plante, En vedette: Michel Forget, Christiane Pasquier, Anouk Simard, Roger LeBel, Jean-Pierre Chartrand, Normand Choinard, Raymond Royer, Michel Maillot, Nicole Fillion et Véronique LeFlaguais. "La Garde-robe".
20:00 LE TRAVAIL À LA CHAINE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.
20:30 LES GRANDS FILMS
L'Année sainte. Comédie réalisée par Jean Girault, avec Jean Gabin, Jean-Claude Brialy, Danielle Darrieux et Henri Virlojeux. Deux cambrioleurs s'évadent de prison et profitent de l'année sainte pour aller récupérer près de Rome un magot enfoui par l'un d'eux. Ils prennent l'avion, déguisés en ecclésiastiques. Mais l'appareil est détourné vers Tanger (Fr.-it 76).
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN
La Ruée vers l'or (The Gold Rush). Comédie réalisée et interprétée par Charlie Chaplin, avec Mack Swain, Georgia Hale et Tom Murray. En 1898 au Klondyke, Charlot est chercheur d'or et connait toutes sortes d'aventures. Il est tout d'abord sauvé par le gros Jim du Méchant Larsen. Ensuite, il tombe amoureux de Georgia qui l'ignore. Enfin, avec le gros Jim, il découvre une mine d'or et retrouve Georgia (USA 25).
24:30 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ
Policier réalisé par Marcel Bluwal, avec Claude Brasseur. Robert Berri et Jacques Seiler.

VENDREDI

3 mars

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Mémo, le caillou..."
9:30 LES ORALIENS
"Au pays des polichinelles en fleurs"
9:45 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général"
10:00 TAM-TAM
Les mécanismes logiques de la pensée. Réal.: Guy Comeau
10:15 VIRGINIE
"Le Moulin à vent".
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Cardiologie".
11:00 LA MANGEAILLE
Prod.: ONU. Animatrice: Lizette Gervais. "L'Huître".
11:30 ROBINSON SUISSE
"La Course au trésor".
12:00 SESAME
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Yves Dumoulin
14:30 LES ATELIERS
De Rouyn-Noranda. M. Joseph Petit, 79 ans, fabrique des chaînes décorative en bois pour des lampes suspendues. M. Germain Tanguay fait de la poterie et son épouse Hélène sculpte le bois.
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
"Petit ami de mon pays".
15:45 DU SOLEIL À CINQ CENTS
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
"La Blacière".
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR - RÉGIONAL
18:30 CE SOIR - NATIONAL
19:00 MARCUS WELBY, M.D.
"Le Porteur".
20:00 ALLER-RETOUR
"Barbades". Avec Dominique Michel. "Boutiques hors-taxes".
20:30 FORUM
Emission d'information animée par Louis Martin. Réal.: Solange Demeules.
21:30 NOUS
Dramatique tirée d'une recherche d'Alice Parizeau, adaptée par Serge Sirois.
22:00 SCIENCE-RÉALITÉ
"La Toxicomanie". Inv.: Docteurs Albert Nantel, dir. de l'Institut de recherches en toxicologie à l'Université Laval; Paul-André Marquis, psychiatre, chef du département de toxicomanie à l'hôpital Saint-François-d'Assise; M. Michel Poirier dir. du centre Le Portage.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINÉMA
On achève bien les chevaux. (They shoot Horses, Don't They?). Drame réalisé par Sidney Pollack, avec Jane Fonda, Michael Sarrazin, Gig Young, Susannah York et Red Buttons.
1:15 CINÉ-NUIT
Les Hauts de Hurlevent (Wuthering Heights). Drame réalisé par Robert Fuest, d'après le roman d'Emily Bronte, avec Timothy Dalton, Ana Calder-Marshall, Ian Ogilvie et Judy Cornwall. Un enfant trouvé est élévé dans la famille d'un riche fermier. Une solide affection se développe entre l'enfant et la fille de son bienfaiteur. A la mort de son père, le frère de la jeune fille réduit le garçon au rang de serviteur. Celle-ci épouse un seigneur voisin et le garçon s'enfuit à l'étranger

par le Festival





Les Coqueluches s'entretiennent avec
M. Guy Savoie, le président du Festival.



Le plus beau sourire, celui de Louise Meissner.

Au relais de la tuque

PAQUIN LE MANITOBAIN

Avant même qu'il ne commence à chanter, Maurice Paquin réussit à conquérir son public rien qu'avec ce sourire communicatif qu'il affiche toujours, et qui démontre la plus belle joie de vivre. Pendant le Festival, la salle du 100 NONS du C.C.F.M. dans laquelle il donnait son spectacle était constamment pleine comme un oeuf. Quand l'enfant prodigue quitte le Québec pour revenir au pays, les gens ne manquent pas de lui faire l'ovation que mérite son talent.

Il sait être drôle, Maurice Paquin. D'une drôlerie qui arriverait à faire rire aux éclats même les moins bien intentionnés. Le "show" a d'ailleurs quelque chose de complètement fou: le français et l'anglais se mélangent, s'enchevêtrent et s'entrechoquent, au rythme d'une musique endiablée. (Sauf bien sûr quand il s'agit d'une parodie de chants religieux.) Sur le plan musical, un coup de chapeau à l'accompagnateur de Maurice Paquin, Paul Paulin. Il n'a pas l'air du genre qui parle beaucoup. Mais il ne devrait pas avoir le succès aussi modeste, car c'est un très bon joueur de mandoline.

Ces deux artistes, tous les spectateurs qui sont allés les applaudir les attendent à nouveau avec impatience. Pour rire encore une bonne fois en frappant dans les mains. Parce qu'on ne peut s'en empêcher. Parce que Maurice a trouvé le ton qu'il fallait devant son public de Franco-Manitobains. On ne lui aurait sûrement pas pardonné d'avoir oublié comment s'y prendre pour communiquer avec les gens d'ici.

bb

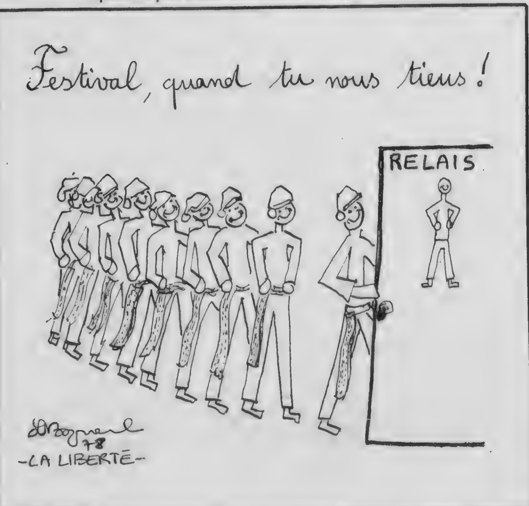




Des statuts de glace:
pour ne pas oublier les artistes.... et l'hiver.



Les sportifs du Festival en ont eu pour leur argent.



On parle français . . .

avec la collaboration de l'Office de la langue française, 700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9

au téléphone



Le poste d'intercommunication mixte

Expression française	Expression anglaise	Forme fautive
À votre service, je vous en prie, de rien, il n'y a pas de quoi	You are welcome	Bienvenue
Abonné (du téléphone)	Subscriber, customer	Client
Acceptez-vous les frais?	Do you accept the charges?	Acceptez-vous les charges?
Annuaire	(Telephone) directory (Telephone) book	Directory, bottin
Annuler un appel	To cancel a call	Canceller un appel
Appareil, poste, téléphone	Telephone set, set	
Appel à frais virés	Collect call	Appel à charges renversées
Appel de personne à personne, communication avec préavis	Person to person call	
Appel de poste à poste	Station to station call	
Appel importun	Harassing call	
Appel interurbain	Long distance call, toll call	
Appel local	Local call	
Appelant	Calling party	
Appelé	Called party	
Automatique interurbain	Direct distance dialing (DDD)	Composition interurbaine directe (CID)
Bloc-notes, bloc	Pad	Tablette
Bouton-poussoir	Push-button	
Brancher le téléphone	To connect the set	Connecter
Bureau (des abonnés)	Business Office	Bureau d'affaires
Butée	Finger stop	
Cabine téléphonique	Telephone booth	Boite téléphonique
Cadran d'appel	Dial	
Casque (téléphonique)	Headset	
Céder la ligne	To clear the line	Lâcher la ligne
Central téléphonique	Telephone exchange	

Tiré de "Vocabulaire du téléphone"

au magasin



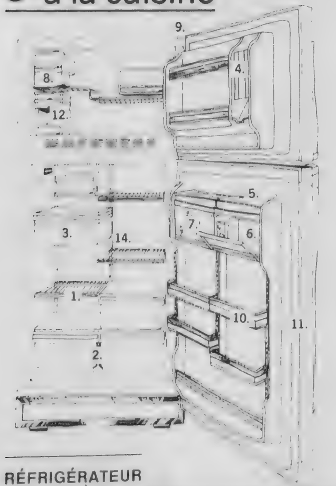


1 — Floor model / floor sample
2 — Inventory clearance / inventory sale / stock-taking sale
3 — Mark down / to
4 — Mark up / to
5 — Non-advertised special
6 — Opening sale
7 — Price reduction / special price / reduction / special
8 — Regular price
9 — Rejuvenating sale / renovation sale
10 — Sale goods / reduced goods
11 — Sale price
12 — Saving price
13 — Savings
14 — Special offer
15 — Special price
16 — Store-wide sale
17 — Supply
18 — Value
19 — Warehouse sale
20 — White sale

1 — Article en montre
2 — Solde d'inventaire / liquidation (du stock) / solde après inventaire
3 — Démarquer
4 — Majorer / surmarquer
5 — Rabais surprise
6 — Vente-réclame d'ouverture
7 — Rabais / réduction
8 — Prix courant / prix du marché
9 — Solde de rénovation / vente-réclame de rénovation
10 — Soldes
11 — Prix de vente
12 — Prix économique
13 — Economies
14 — Offre spéciale
15 — Prix spécial
16 — Solde générale
17 — Offre
18 — Article de qualité
19 — Solde à l'entrepôt
20 — Solde de blanc / vente-réclame de blanc

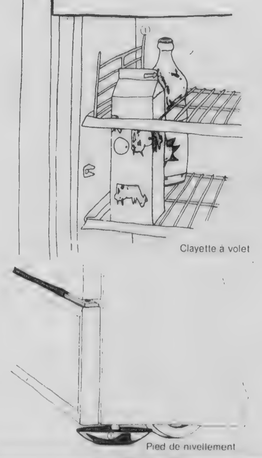
Tiré de "La vente promotionnelle"

à la cuisine



RÉFRIGÉRATEUR

1. Clayette réglable
2. Bac à legumes
3. Garde-viande
4. Distributeur de boites de jus
5. Oeufrier
6. Garde-beurre
7. Casier laitier
8. Machine à glaçons
9. Butée
10. Balconnet
11. Joint magnétique Joint étanche
12. Bac à glaçons
13. Contre-porte Porte-étagère
14. Clayette en porte-à-faux Demi-clayette

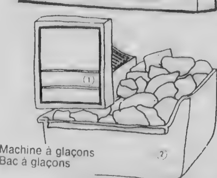


Clayette à volet

Pied de nivellement



Distributeur de boites de jus



1. Machine à glaçons
2. Bac à glaçons

Tiré de "Terminologie des appareils électro-ménagers"

P&R 402

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État

Pour économiser l'essence

Depuis la crise du pétrole, les automobilistes qui, auparavant, gaspillaient généreusement l'essence, entendent faire le maximum pour maintenant économiser de ce côté-là. Même quand le pétrole était à un prix abordable, on pouvait quand même s'intéresser au côté économie.

Voici donc quelques trucs qui vous permettront de rouler plus économiquement.

Avant tout, une voiture en bon ordre, consommera moins d'essence. Il faut savoir faire démarrer le moteur de la bonne façon. Un moteur doit normalement pouvoir partir en dix secondes. S'il résiste, attendez une vingtaine de secondes pour recommencer. Evitez les essais répétés. Ils peuvent gaspiller l'essence, décharger la batterie et diluer l'huile dans les parois des cylindres. Une fois le moteur en marche, partez lentement et accélérez graduellement. Le moteur se réchauffera plus rapidement que si vous le laissez tourner au ralenti. Ne brusquez jamais le moteur lorsqu'il est froid. Ne surchargez pas votre voiture et vérifiez pour que vos pneus contiennent le volume d'air recommandé.

N'abusez pas inutilement de l'étrangleur (choke). Avec les modèles qui ont un étrangleur automatique paresseux, c'est le conducteur qui doit appuyer à petits coups répétés sur la pédale d'accélération pour le faire remettre en position. Veuillez à ce que les filtres soient toujours propres, à ce que les bougies soient en bon état.

Il faut examiner de temps à autre le circuit électrique et si jamais votre chaufferette ne fonctionne pas bien, ce peut être parce que le moteur est froid lui aussi. Comme il doit travailler à la température la plus élevée possible (il est conçu pour ça) vous pouvez toujour vérifier le thermostat qui ne fait peut-être pas son travail de la bonne manière.

Une voiture en excellente condition vous fera économiser à tous points de vue. Il faut la faire réviser régulièrement et profiter sans vergogne de tous les petits services que les garages offrent gratuitement. C'est vous et votre voiture qui y gagnerez à la longue.

L'énergie à meilleur marché

Pourquoi tant d'eau chaude?

Prendre un bain à deux est une façon d'économiser l'eau chaude... mais voici d'autres suggestions:

Pourquoi ne pas rester debout? En effet, pourquoi ne pas prendre une douche plutôt qu'un bain. Si quelqu'un met en doute l'économie possible, voici comment prouver votre affirmation:

Tout ce dont vous avez besoin est la baignoire et une règle à mesurer. A votre prochain bain, mesurez la profondeur de l'eau dans la baignoire avant d'y pénétrer vous-même.

La fois suivante, prenez une douche mais mettez la bonde en place pour éviter que l'eau ne s'écoule. Une fois l'opération terminée, mesurez la profondeur de l'eau accumulée dans la baignoire. Vous verrez qu'une douche nécessite pas mal moins d'eau.

Le régulateur de débit. On peut encore faire une économie d'eau en prenant une douche si la pomme à douche est pourvue d'un régulateur de débit.

Pendant la douche, on ne se tient pas toujours directement sous le jet d'eau. Durant ces moments il suffit de tourner la pomme vers le mur pour en ralentir le débit considérablement. Lorsque vous avez de nouveau besoin du plein jet d'eau, il suffit d'orienter la pomme à douche vers le centre de la baignoire.

Demandez au marchand de matériaux de construction de votre quartier s'il a de ces régulateurs en stock, et si vous faites construire votre propre maison, demandez à l'entrepreneur d'en installer un.

Si vous devez prendre un bain, utilisez une eau plus fraîche et en petite quantité. Le coût d'un bain est déterminé principalement par le coût de l'énergie utilisée pour chauffer l'eau. L'eau elle-même ne coûte à peu près rien. La quantité d'énergie utilisée dépendra de la quantité d'eau et de sa température.

Le tableau qui suit est pour une baignoire standard. Le volume d'eau dépend de la profondeur de l'eau (avant de monter dans la baignoire). On présume que l'eau a été chauffée à l'électricité au coût de 2 cents le kilowatt-heure (kWh).

COMBIEN VOUS COÛTE UN BAIN?

Profondeur de l'eau		Température de l'eau		
Pouces	Centimètres	Tiède (112° F, 50° C)	Chaude (140° F, 60° C)	Très Chaude (158° F, 70° C)
		cents	cents	cents
4	10	6	8	10
5	13	8	11	13
6	15	10	13	15
7	18	12	15	18
8	20	13	17	20
9	23	15	19	23
10	25	17	21	25

Energie, Mines et Ressources Canada,
588, rue Booth, Ottawa K1A 0E4

P&R 302 — Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

DÉCISION

Ottawa, le 7 février 1978

À la suite de l'audience publique tenue à Winnipeg (Manitoba) à partir du 13 décembre 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 78-54

WINNIPEG (MANITOBA) - 771701000

Radio O.B. Ltd.

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau de radio qui se compose de CJOB Winnipeg, CJCM-FM Brandon, CHSM Steinbach (Manitoba) et CFOB Fort Frances (Ontario) dans le but de retransmettre les parties de hockey disputées sur place et à l'extérieur, incluant les parties éliminatoires des Jets de Winnipeg pour la saison 1977/78.

Décision: **APPROUVÉE**

Le Conseil accorde une licence expirant à la fin de la saison de hockey 1977-78, en vue de diffuser les parties sur place et à l'extérieur des Jets de Winnipeg, aux conditions qui y seront spécifiées.

La station CFOB Fort Frances doit s'assurer qu'elle respecte son contrat d'affiliation avec le réseau de la Société Radio-Canada.

Lise Ouimet
Secrétaire générale



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis au consommateur

Choisis donc un bon CASQUE



Le hockey est un des sports d'hiver les plus populaires au Canada parmi les jeunes de tout âge, mais il est aussi l'un des plus dangereux. Chaque année, on déplore de nombreux accidents sur les patinoires, causant des blessures plus ou moins sérieuses à un nombre appréciable de joueurs. S'il est vrai que le hockey est un sport violent, il ne faut pas oublier qu'un équipement approprié, bien entretenu, peut contribuer à réduire sérieusement les risques de blessures qui menacent les joueurs.

La tête des hockeyeurs est particulièrement exposée aux blessures graves. Elle peut heurter violemment la bande de la patinoire ou être atteinte par un projectile lancé à toute vitesse ou par une lame de patin. Elle doit donc être bien protégée par un casque de hockey qui répond à certaines normes de sécurité.

Depuis déjà quelques années, l'Association canadienne de hockey amateur exige le port d'un casque. Cependant, si ce dernier est inadéquat, le porteur ne pourra être assuré d'une protection efficace en cas d'accident.

Lorsque vous achetez un casque de hockey pour l'un de vos enfants, choisissez-le judicieusement, de façon à ce qu'il procure le maximum de protection.

En vertu des normes fixées par la Loi sur les produits dangereux, tous les casques de hockey qui sont sur le marché doivent posséder certaines caractéristiques que vous devez connaître avant de procéder à l'achat.

- Le casque de hockey doit être construit d'un matériau assez solide pour protéger efficacement la tête du joueur contre les coups, et assez résistant pour qu'une lame de patin ne puisse le percer.
- La jugulaire doit être conçue de façon à empêcher le casque de se détacher dans des conditions normales de jeu, mais elle doit aussi pouvoir se débloquer lorsqu'une traction anormale est exercée, évitant ainsi au joueur des blessures au cou si le casque devait s'accrocher quelque part.
- Ne choisissez pas un casque trop petit ou trop grand. Il doit s'ajuster parfaitement à la dimension de la tête de celui qui le porte.
- Vérifiez si le casque porte l'étiquette de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR). Puisque la Loi sur les produits dangereux exige que tous les casques de hockey qui se trouvent sur le marché satisfassent aux normes établies par l'ACNOR, les parents sont assurés que les casques qui portent l'étiquette en question protégeront adéquatement leurs enfants.
- Les casques protecteurs vendus pour d'autres activités telles que le jeu de crosse ou le patinage n'apportent pas toujours suffisamment de protection pour le hockey qui est un sport plus rude. Assurez-vous d'acheter l'équipement approprié afin d'avoir le maximum de protection.

Si le casque est porté en tout temps et que la jugulaire est solidement attachée, l'enfant bénéficiera alors du maximum de protection.

Service d'information et relations publiques
Consommation et Corporations Canada
Place du Portage, Phase I
Hull, Québec
K1A 0C9

P&R 116 — Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

MINUTE DE RÉFLEXION

Le plus beau jour:	AUJOURD'HUI
La chose la plus facile:	SE TROMPER
Le plus grand handicap:	LA PEUR
La plus grande erreur:	ABANDONNER
Le plus grand défaut:	L'ÉGOÏSME
La plus belle distraction:	LE TRAVAIL
La pire banqueroute:	LE DÉCOURAGEMENT
Les meilleurs professeurs:	LES ENFANTS
Le plus grand besoin:	LE BON SENS
Le plus bas sentiment:	LA JALOUSIE
Le plus beau présent:	LE PARDON
Le plus beau porte-bonheur:	LE SOURIRE
La plus belle chose au monde:	L'AMOUR

Réouverture du Musée de St-Boniface

Avec le coup d'envoie du Festival, le musée de Saint-Boniface a rouvert ses portes, fermées depuis le 15 novembre. Comme toujours, la fermeture de la plus ancienne maison de Winnipeg (elle date de 1846,) a donné l'occasion de procéder à des rénovations, fort importantes cette année. En effet, les intervalles entre les poutres apparentes ont été bouchés avec du mortier de chaux. La réfection de certaines parties de l'édifice se poursuit toujours.

M. Henri Létourneau, le conservateur, rappelle que le musée expose la plus grande variété de pièces se rapportant à l'ouest du Canada, dans le cadre de l'histoire des Français et des Métis. D'autre part, la collection des objets va encore s'agrandir, puisqu'avec la permission de la Société historique de Saint-Boniface les visiteurs pourront bientôt admirer, par exemple, un portrait de Thomas Scott, condamné par les Métis. Ou encore le revolver qui lui a donné le coup de grâce.

A l'occasion du Festival, un nombre important d'écoliers ont pu admirer ou tout simplement regarder les richesses que recèle le musée. En tout, ils auront été plus de 4,000. Notons encore que l'ouverture officielle devrait se faire aux environs du mois de mai, les rénovations devant être menées à bien d'ici là. Et une nouvelle composition sera sûrement achevée: il s'agit d'un camp de chasseurs métis au complet, vers 1864-75.

bb

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, LOUIS FOUCART, de la Ville de Winnipeg, au Manitoba, journalier.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185 boul. Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 31 mars, A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour du mois de février, A.D. 1978.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

30 P'TITES MINUTES . . . 6 SUITE DE LA PAGE

Pour essayer d'éliminer la discrimination?

C'est ça. Lorsqu'un concours était ouvert et que l'Ordre savait que tel ou tel francophone avait de fortes chances d'obtenir le poste, on faisait front commun derrière cette personne.

Ce genre d'action était menée chaque fois que nos membres en place dans la fonction publique nous indiquaient que les qualifications et les affiliations politiques ainsi que les amis d'un candidat constituaient déjà des facteurs de succès.

L'Ordre ne favorisait pas les individus; il voulait que la minorité francophone en arrive à quelque chose. Dans la pratique, il fallait agir de cette façon.

L'Ordre était-il différent de la franc-maçonnerie à ce point de vue-là?

Non. Quand la franc-maçonnerie trouvait qu'un homme avait une certaine valeur, elle favorisait elle aussi sa candidature.

Même si on voulait que les francophones occupent le plus grand nombre de postes possible chez les cadres du gouvernement fédéral, c'était assez irréaliste de croire qu'ils pouvaient répondre aux exigences de tous. L'Ordre, d'ailleurs, ne se contentait pas seulement d'amener des gens à occuper des emplois intéressants; il préparait également certains individus à entrer dans des fonctions déterminées, en faisant en sorte que ceux-ci occupent graduellement des postes qui les conduisaient aux niveaux visés.

Rien à cacher

Si le mouvement avait pignon sur rue à Ottawa, c'est dire qu'il était connu du grand public...

Evidemment. Nous avions une charte fédérale qui nous obligeait, à cette époque, à soumettre un rapport à chaque année au Secrétariat d'Etat.

L'Ordre n'a jamais été une organisation subversive, ou quoi que ce soit de ce genre.

La société anglophone s'opposait-elle à vos activités; le fait que la franc-maçonnerie savait que des individus étaient favorisés par "la Patente", créait-il des conflits ouverts?

Attention. Certains anglophones acceptaient le jeu mais ça ne veut pas dire qu'ils laissaient passer nos candidats facilement. Il ne faut pas oublier le fait que les anglophones n'ont jamais été vraiment au courant de l'Ordre et de ses activités; ils pouvaient en avoir une vague idée, sauf durant les dernières années.

Par contre, certains anglophones, faisant partie des Chevaliers de Colomb, savaient que l'Ordre existait, en ce sens qu'ils savaient que les francophones avaient une quelconque organisation.

Leur tolérance ne découlait pas seulement de l'existence des Franc-maçons et de l'Ordre de Jacques Cartier. Elle provenait de ce que plusieurs groupes avaient tendance à se former, ne fût-ce que sous la bannière de telle ou telle maison d'enseignement, ou de telle université. C'est ainsi qu'à une certaine époque, ce sont les universités McGill et Dalhousie qui prévalaient lorsqu'il s'agissait de combler des postes supérieurs exigeant des diplômes en droit; en industrie forestière, c'était l'université du Nouveau-Brunswick.

Vu le pouvoir parallèle que pouvait constituer à un certain niveau de décision l'existence de "la Patente" et de la franc-maçonnerie, le gouvernement n'en est-il pas arrivé à croire que des choses peu orthodoxes pouvaient se passer? N'y a-t-il pas eu des enquêtes policières portant sur vos activités?

Oui. Durant la dernière guerre, à l'occasion du plébiscite, il y a certains sénateurs, même des députés francophones, tel Teddie Bouchard, et certains anglophones qui se sont élevés contre l'Ordre de Jacques Cartier.

Le gouvernement a donc décidé de faire mener une enquête par trois représentants de la Gendarmerie royale. L'enquête s'est avérée en faveur de l'Ordre. Faut-il croire qu'au moins deux de ces policiers en question étaient membres de l'Ordre? Est-ce qu'ils auraient été assignés à cette enquête pour cette raison? Ça c'est une autre affaire.

En fait, on ne cachait rien. On publiait un bulletin largement diffusé à nos membres, et qui s'appelait *L'Emérillon*. D'autres publications étaient également à l'usage du public en général.

Comme tous les paliers de gouvernement étaient déjà bien renseignés sur les activités de l'Ordre, on se demande pourquoi il y a eu une enquête, si ce n'est tout simplement pour satisfaire à la demande de ceux qui s'inquiétaient des activités de "la Patente".

Pourquoi a-t-on appelé l'Ordre "la Patente"?

Je ne le sais pas. Personne ne le sait, mais probablement que les gens, pour ne pas dévoiler l'existence de l'Ordre, l'ont désigné sous ce nom. Il ne faut pas oublier que la discrétion frisait parfois le secret.

Dans le langage des Canadiens français, même avant la fondation de "la Patente", une patente était considérée comme une espèce de machin, d'affaire, d'invention quelconque qu'on ne connaissait pas trop, qu'on avait peine à décrire. On a donc fini par appliquer cette expression à l'Ordre, et les membres l'ont eux-mêmes adoptée.

N'y avait-il pas une attitude contradictoire en ce que "la Patente", bien que tenue sous le couvert de la discrétion, avait des publications et même un journal largement distribué, qui s'appelait *L'Emérillon*?

Les articles de *L'Emérillon* ne donnaient pas un compte rendu des assemblées des hauts dignitaires de "la Patente". Il s'agissait d'articles d'orientation, concernant le nationalisme.

Il y avait des articles de fond sur la situation des Canadiens français à travers le pays, ou sur celle des francophones au sein de la fonction publique fédérale et dans les grandes compagnies.

La situation économique était aussi mise en évidence. Certains articles, aussi, indiquaient clairement l'orientation de "la Patente".

SUITE A LA PAGE 21

P&R 702 B

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

interview — **LES COQUELUCHES**

Des gars sympathiques mais differents

Deux Coqueluches, deux gars "ben" sympathiques mais par contre, deux caractères totalement différents. En effet, il est à s'y méprendre de l'image que nous donne le petit écran de Radio-Canada, en ce qui a trait aux personnalités de Guy Boucher et de Gaston L'Heureux. Gaston, contrairement à ce qu'on peut croire, est un homme sérieux, marié et père de famille. Sur les ondes, on nous donne l'impression qu'il est le genre coureur de jupons mais selon Gaston, cette insinuation est erronée. Cette réputation de "playboy" m'accompagne depuis que j'ai occupé le poste d'animateur de l'émission "Au masculin", a expliqué Gaston lors d'une entrevue accordée à La Liberté.

Gaston, un dévoreur de livres, a fait ses premières armes en journalisme, au service du quotidien Le Soleil de Québec. Après sept années au service de la presse écrite, il s'est aventuré dans le domaine des émissions télévisées d'affaires publiques. Par la suite, il a consacré deux années de sa carrère à l'émission "Au masculin" en plus d'occuper à une certaine période, le poste de recherchiste international, en Europe. Gaston a aussi travaillé en compagnie de Lise Payette, maintenant ministre de la consommation au Québec, et il va sans dire que notre coqueluche a beaucoup d'estime pour Mme Payette. "J'ai appris beaucoup de choses de Mme Payette," a avoué Gaston L'Heureux.

Selon Gaston, Guy et lui se comportent comme deux frères. "Durant les heures de travail, on se cotoie continuellement tandis que dans la vie privée, on se rencontre presque jamais."

Parlons maintenant de Guy, un jeune homme célibataire qui ne vieillit pas. Encore une fois, la télévision nous joue un bon tour en nous présentant un jeune homme sérieux et calme qui sait gagner les coeurs des bonnes mamans. Il y a bien sûr du vrai dans cette affirmation mais en ce qui concerne les caractéristiques d'un jeune homme sérieux et calme (dans sa vie privée), on se doit de les biffer. Par contre, ceci ne froisse d'aucune manière le charme de Guy Boucher. En effet, on peut prendre un café (parfois corsé) en sa compagnie et le laisser parler durant des heures sur des sujets divers, notamment des abnégations sublimes que son chien danois (qu'il nomme Monsieur) doit faire en sa présence et en son absence; de ses maisons qu'il achète ou revend, soit pour lui ou pour ses amis; de ses conquêtes dans les discothèques de Montréal ou encore de ses aventures sur sa ferme au Vermont.

Guy, une vraie queue de veau depuis toujours, a fait ses débuts au théâtre à l'âge de 17 ou 18 ans. Vers l'âge de 20 ans, il s'est inscrit en théâtre dans une école renommée de la province de Québec. Plus tard, Guy animait, en compagnie de Geneviève Bujold, l'émission Jeunesse-oblige et après 14 mois de durs labeurs, il décide de tout quitter pour vivre un an en Europe. A son retour, il se doit d'animer l'émission tout seul durant quatre ans. Une fois tanné, Guy quitte cette émission pour retourner sur les planches. Par après, il anime quelques émissions pour les jeunes, entreprend un voyage en Californie pour enfin se retrouver à l'émission "Les Coqueluches."

Par ailleurs, "Les Coqueluches" se sont rendus à Saint-Boniface, du lundi 13 au vendredi 17 février, à l'occasion du Festival du Voyageur. Ils se sont amusés, on les a rencontré et nous espérons les revoir bientôt.

Marc Labelle


Sur la photo, nous remarquons de gauche à droite, Guy Boucher animateur de l'émission "Les Coqueluches", Lucien Loiselle le "voyageur" et Gaston L'Heureux, aussi animateur de l'émission.

HUMOUR

Un piéton remarque, à un stationnement où les voitures se touchent presque, une jeune femme qui exécute des manoeuvres compliquées. Au bout de dix minutes, grâce aux directives qu'il lui donne, la voiture est en place. Je vous remercie beaucoup monsieur. C'est très gentil à vous. Seulement voilà! Je cherchais à sortir!

■

Une très vieille dame était allée écouter une conférence sur l'astronomie. A la sortie, elle s'en fut trouver l'orateur et lui demanda anxieusement: Quand avez-vous dit que le soleil perdrait sa chaleur et que nous mourrions tous de froid? Dans quatre milliards d'années, madame. Dieu soit loué! *Quelle peur j'ai eue! J'avais* compris quatre millions.

■

30 P'TITES MINUTES . . .
SUITE DE LA PAGE 20

On assisterait donc aujourd'hui à une régression, au chapitre des publications destinées à faire connaître, à l'échelle nationale, la situation des francophones?

Nous subissons certainement une très grande régression.

Par ailleurs, on a assisté à la dislocation de la société canadienne-française, au point de vue religieux; ce qui a démantelé presque automatiquement la consolidation à laquelle on en était arrivée, au niveau des efforts faits par les diverses collectivités francophones du pays.

Toute la structure de l'Ordre était fondée sur l'esprit paroissial. Comme l'Eglise avait une énorme influence sur toutes les associations, on s'est retrouvé tout à coup sans lendemain.

Je dois cependant préciser que si nous bénéficiions de l'appui du clergé, celui-ci n'a jamais dirigé "la Patente". Les prêtres pouvaient agir en tant qu'aumôniers mais, à ma connaissance, ils n'étaient pas autorisés à devenir membres de l'Ordre. Nous croyions que le clergé devait être disponible pour tous les fidèles, et qu'un organisme n'avait pas à le tenir captif.

Notre disparition a aussi été provoquée par le sentiment nationaliste québécois, qui devenait de plus en plus fort. Dans ce contexte, l'Ordre a subi une profonde scission idéologique dès qu'on a parlé de séparation. L'idée ne plaisait évidemment pas aux francophones hors Québec.

"La Patente" s'était toujours fait un devoir d'entretenir un sentiment nationaliste tout en évitant de s'inféoder dans une théorie politique quelconque. Je dois reconnaître que dans un milieu canadien-français, ce genre d'équilibre est très difficile à maintenir.

Tous ces phénomènes ont donc amené progressivement la disparition de l'Ordre, qui ne pouvait être maintenu à partir de principes, de buts et de stratégies qui n'avaient rien de commun. Ç'a été regrettable!

Un autre facteur qui a également ébranlé "la Patente", a été l'apport du gouvernement fédéral au financement des associations. L'Ordre avait pour caractéristique d'être le fruit du dévouement. Et ce sentiment était porté à un point tel que chaque membre, en plus de fournir sa cotisation annuelle, en payait une à la société Saint-Jean-Baptiste et une autre à l'Association de l'Ontario. Notre mouvement récupérait ces sommes et les remettaient aux organismes désignés.

Les dollars: un bien ou un mal?

Lorsque le bénévolat est devenu "rentable", le système se serait enrayé?

Je dois avouer que toute notre organisation a arrêté de fonctionner à partir du moment où on a cessé de faire appel au dévouement.

L'Ordre était basé totalement sur le don de soi. Nos membres étaient des individus convaincus d'une cause, des gens qui acceptaient de travailler pour cette cause-là, en donnant non seulement un peu d'argent mais aussi de leur temps, de leurs capacités physiques et intellectuelles, et en acceptant de prendre certains risques.

Nous avions donc cette mystique-là. On dira ce qu'on voudra, mais les gens qui n'ont plus de mystique en trouvent toujours une autre.

Vous estimez que la lutte des francophones hors Québec serait menée avec moins de fierté qu'autrefois?

Je ne le nie pas, mais il y a un autre point fondamental à souligner sous ce rapport. Avec l'argent venant du gouvernement, plusieurs individus ont voulu profiter de la situation à des fins personnelles, en prétextant le mieuxêtre de leur milieu et de la collectivité.

On a aussitôt vu une prolifération d'associations, de comités de citoyens de ceci, de cela; tout le monde voulait obtenir des octrois.

Avez-vous déjà demandé des appuis financiers au Secrétariat d'Etat?

Pas à ma connaissance, parce que ce n'était pas de mode. On ne demandait pas d'argent au gouvernement. On ne pouvait solliciter que des associations, des groupements, des individus . . .

Notre seul contact avec le Secrétariat d'Etat, consistait en la remise annuelle de notre rapport financier, comme devait le faire toute association incorporée.

Est-ce qu'on parlait déjà d'une possibilité d'obtenir des fonds gouvernementaux?

Oui. On croyait que cela pouvait se réaliser et que d'autres organismes que "la Patente" en bénéficieraient forcément, tels les sociétés Saint-Jean-Baptiste, les clubs Richelieu, etc. . .

Il n'était pas question cependant que l'Ordre profite de programmes de ce genre, parce qu'on voulait qu'il demeure totalement indépendant. On respectait la pensée de l'économiste Edouard Montpetit, de l'université de Montréal, qui avait traité de cette question dans un volume intitulé "Les cordons de la bourse". Il y mentionnait que celui qui tient les cordons peut vous faire respirer ou vous faire périr en ne faisant que les ouvrir ou les resserrer.

C'est ce qui arrive aux associations qui vivent aux dépens de l'Etat.

Le gouvernement peut être très bien intentionné, mais des circonstances politiques peuvent déclencher un revirement de situation n'importe quand.

A la prochaine parution: L'Ordre de Jacques Cartier se compare-t-il aux mouvements actuels?

P&R 702-C (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

La Page de Bicolo ...

Bonjour!

Attention me voici avec un Nouveau Concours!

Bicolo!



CONCOURS

Un livre de recette? Tu te souviens du concours de recettes du mois d'óctobre? Eh bien, j'ai reçu tellement de belles recettes que j'ai pensé faire un livre de recettes exprès pour toi et tous mes amis. Pour ce **nouveau concours..** Voici mon idée!!! Sers-toi de ton imagination et fais le dessin que tu aimerais voir sur la couverture du livre de recettes. Ton dessin devra mesurer 5" x 8" pouces ou 13 x 20 cm.

Je choisirai le plus beau dessin... (Bien entendu tu dois le faire toi-même!)

Envoie avant le 15 mars en mettant bien...

Ton nom ....

Adresse ....

Code postal ....

Âge .... **No de membre** ....

COURRIER

Cher Bicolo,

Je voudrais te remercier pour le beau modèle d'auto de course que j'ai gagné au concours de Noël. J'ai hâte de le commencer. Merci encore.

Ton cher ami,
Marcel Préfontaine
Saint-Pierre-Jolys, Man.

Cher Bicolo,

Je veux te remercier pour la pâte à modeler avec les beaux modèles que tu m'a envoyés avant Noël, juste pour avoir colorié une crêche. C'est la première fois que je gagne quelque chose et j'en suis tout fier. Je tente encore ma chance avec un dessin de la tuque du Voyageur.

J'aime beaucoup ta page pour nous dans le journal et j'espère que tu vas toujours continuer. Merci encore une fois.

Ton nouvel ami,
Paul Blondeau,
11 Penfold Cres. Saint-Boniface, Man.

Cher Bicolo,

Merci pour la belle chemise bleue que vous m'avez donnée; elle me fait bien.

Au revoir,
Ton ami,
Léo Deurbrouck

Cher Bicolo,

Merci pour le livre et l'épinglette.

Au revoir,
Albert Deurbrouck

Les moyens de transport

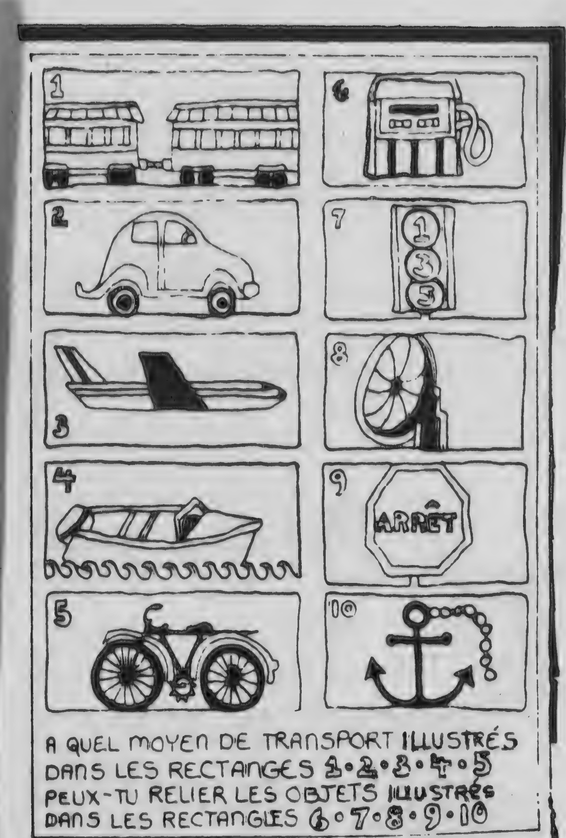
MOTS CROISÉS

HORIZONTAL :

1 (TERRE) GROS VÉHICULE SERVANT AU TRANSPORT DE PLUSIEURS PASSAGERS
2 (AIR) véhicule ailé
3 (RAIL) VEHICULE TRAINÉ PAR UNE LOCOMOTIVE
4 (EAU) SYNONYME DE NAVIRE
5 (TERRE) VÉHICULE PUISSANT À DEUX ROUES

VERTICAL :

1 (TERRE) VÉHICULE MOTORISÉ À 4 roues
2 (TERRE) VÉHICULE À 2 roues
3 (AIR) VÉHICULE SPATIAL
4 (RAIL) VÉHICULE SERVANT AU TRANSPORT SOUTERRAIN DES PASSAGERS

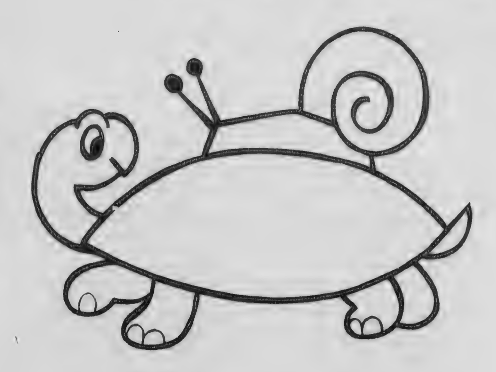


MOT MYSTÈRE
à 8 lettres

S	U	A	E	T	I	R	C	E
E	E	N	S	E	I	G	N	E
T	X	P	A	T	M	O	T	S
R	U	A	E	L	I	T	U	S
A	A	N	E	T	I	O	B	I
C	N	N	P	O	T	S	I	G
N	G	E	T	E	N	T	F	N
A	I	A	F	O	R	M	E	E
P	S	V	E	V	Q	A	L	P



Boîte Signe Signaux Pancarte
Pots Mots Enseigne Écriteau
Forme Utile Panneau Plaque

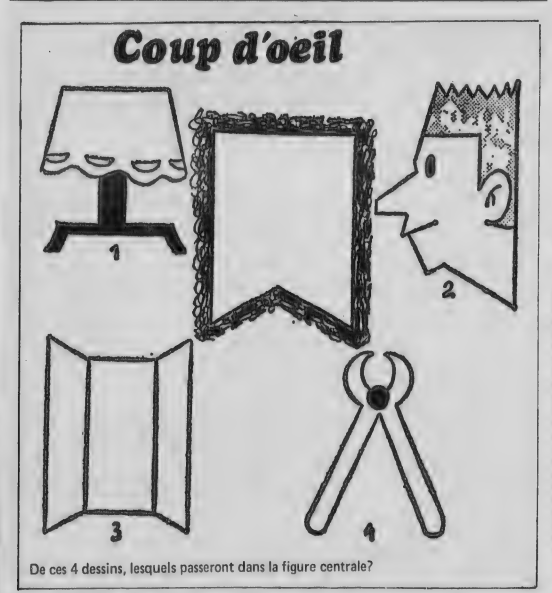


Réponse mot mystère: **Attentif**

TERMINE LE DESSIN



Réponse mot croisés:
Horizontal: 1- autobus 2- avion 3- train 4- bateau 5- motocyclette.
Vertical: 1- automobile 2- bicyclette 3- fusée 4- métro



De ces 4 dessins, lesquels passeront dans la figure centrale?

SOLUTIONS

COUP D'OEIL: Le 1 et le 4 passeront.

BICOLO SALUT LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

4610 Arthur Gilchrist, Winnipeg
4611 Tom Stevr, Winnipeg
4612 John Andvewe, Winnipeg
4613 Glen Wickerson, Winnipeg
4614 Lori Glover, Winnipeg
4615 Trevor Brown, Winnipeg
4616 Hanka Hulsbosch, Winnipeg
4617 Patricia Stuart, Winnipeg
4618 Terri Supeene, Winnipeg
4619 Tessa Gilmor, Winnipeg
4620 Lori Mitchell, Winnipeg
4621 Danny Pageot, Winnipeg
4622 Sharon Moore, Winnipeg
4623 Connie Coldewood, Winnipeg
4624 Claire Franklin, Winnipeg
4625 Marc Whettell, Winnipeg
4626 Teresa Ellis, Winnipeg
4627 Michelle Schacht, Winnipeg
4628 Kirsten Kroeker, Winnipeg
4629 Elizabeth Ostrop, Winnipeg
4630 Diane Murray, Winnipeg

MEMBRE GAGNANT
No 3281

- Natalie Colette, 8 ans
296, rue Marion,
Saint-Boniface, Man.
R2H 0T7

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

....

Code postal: ....

Age: .... Grade: ....

Qui aura le dernier mot?

Depuis bien des années, il est établi au Canada de vendre le porc dressé et le paiement aux producteurs se fait selon un barème qui tient compte du poids et de l'épaisseur de la couche de gras du porc.

Pendant huit ans, les indices de classement étaient demeurés stables, et permettaient sans l'imposition d'une pénalité minimum de dix pour cent, la production de porcs dont la carcasse avait un poids supérieur à 179 livres. Les producteurs essayaient donc de faire abattre leurs porcs avant qu'ils n'atteignent ce poids fatidique.

L'engraissement étant plus rentable vers la fin du cycle, plusieurs bêtes parmi le troupeau et souvent celles de la plus haute qualité, dépassaient le poids arbitraire. Le producteur avait dans ce cas perdu deux fois: sur la consommation supplémentaire de nourriture et sur la perte minimum de dix pour cent sur la totalité du poids de l'animal.

Ainsi les maisons de salaison obtenaient quantité de viande à rabais qu'elles revendaient au prix régulier.

Les producteurs et le Conseil du porc ayant exercé des pressions auprès de la Division fédérale du classement, le poids maximum avant la pénalisation fut remonté à 199 livres. Cependant, le Conseil canadien des salaisons n'a accepté ce changement que sur une base expérimentale.

En effet, comme l'a souligné le gérant général de la Commission des producteurs de porc du Manitoba, M. Larry Segwick, si les porcs, pesant 180 livres et plus dépassent 15 pour cent de la production mantiobaine, l'indice de classement sera de nouveau révisé. Le cas échéant, une pénalité de 5% sera prévue pour toutes les bêtes de 180 à 199 livres.

Devant la réticence de la part des maisons de salaison de payer pour une catégorie de porc satisfaisante pour les productours et les consommateurs, on peut se demander pourquoi aux Etats-Unis les porcs se vendent au poids vif, de 220 à 235 livres. Ainsi pourquoi les côtelettes sont toutes vendues au même prix, pourquoi on impose d'abattre les porcs lorsqu'ils atteignent leur maximum d'efficacité pour transformer leurs aliments en viande. Quant à un pays comme le Japon, il exige que les porcs qui lui sont vendus, ne soient pas abattùs avant d'avoir atteint le poids de 200 livres. Autant de questions, dont les réponses sont inscrites dans les grands livres du monde du commerce.



Avis aux candidats intéressés

L'École de droit de l'Université de Moncton offrira, à compter de septembre 1978, le programme de baccalauréat en droit coutumier (Common Law) entièrement en langue française.

L'Université accepte présentement les demandes des candidats intéressés à poursuivre des études en droit coutumier.

Les personnes qui désirent plus de renseignements ainsi qu'une formule de demande d'admission sont priées de s'adresser au:

Bureau du registraire
Service de l'admission
Edifice Taillon
Centre universitaire de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3E9
Téléphone: 858-4113

Date limite des inscriptions: le 1er juin 1978

AVIS

CITÉ DE WINNIPEG

AMÉLIORATION LOCALES DE 1977 RÉGLÉES EN UN SEUL VERSEMENT

Afin d'épargner des charges d'intérêt qui s'ajouteraient pour un nombre prédéterminé d'années, les propriétaires qui le désirent, peuvent régler en entier le ou avant le 16 mars 1978, le paiement complet pour améliorations locales, installées en 1977 - telles que - pavage de rues; pavage de ruelles; égouttement de terrain; égoûts sanitaires; aqueducs; trottoirs; lampadaires de rues; éclairage de ruelles; boulevards, etc. Vous pouvez obtenir tous les détails à la section d'évaluation des améliorations locales - section des taxes du département des Finances - Édifice administratif, Centre civique - au 510, rue Main, Winnipeg - Code postal R3B 1B9. Téléphone 946-0536, 946-0546, 946-0539.

J. C. Gilmour
Le Trésorier de la Cité

Saint-Norbert

Mélo-Mani à Saint-Norbert

A l'école Noël-Ritchot, les 21 et 22 janvier derniers, des personnes intéressées au chant de chorale ont pu chanter en français, sous la direction d'un chef d'atelier. Les deux principaux aboutissements de ce Mélo-Mani étaient le concert des adultes et celui des enfants. Les jeunes ont eu beaucoup de plaisir et, espérons-le, auront envie de revenir, goûter aux belles chansons du folklore français et du folklore canadien-français. Surtout dans le cadre de notre ambiance manitobaine qui rend si difficile la survie comme l'épanouissement linguistique et culturel.

Ile-des-Chênes

Bonjour à tous! Oui, le comité culturel a des projets d'hiver. D'abord, un rendez-vous pour toute la famille, le dimanche 26 février à 20h, au Centre récréatif: la présentation du film "C'est l'nom d'la game".

Un petit village canadien-français qui après trois générations d'existence se questionne sur sa survie. Le spectateur se sent lui-même interrogé par les propos soulevés dans le film. C'est pourquoi le visionnement sera suivi d'une période d'échange et de partage animée par Paulette Jubinville de l'Office national du film.

En deuxième partie de la soirée: l'ébauche d'un projet en vue du 75e anniversaire de la paroisse. Votre intérêt et votre collaboration sont essentiels. Soyez présents.

Un goûter sera servi. Entrée libre. Bienvenue à tous.

A.M.

Lorette

Un groupe de 42 personnes a quitté Winnipeg, le 25 janvier, pour se rendre à l'île de la Barbade. Le groupe de chanceux de Saint-Boniface et des environs était formé de plusieurs personnes dont MM et MMES Jean Landry, Gérard Tétreault, Alphonse Fournier, Lucien Trudeau, Paul Desgagné, Laurent, Johnson, André Dacquay, Edmond Roch, Adelmard Moquin, Noël Émond, Jean Desorcy, Jean Desautels, Maurice Agnew, Bob White, Bill Bauming, Walter Kolodzinski, Don Van Eslander, Arthur Dufresne, Albert Beaudry, Joseph Moquin, Ed Dufresne et Léo Morin.

Après le vol qui a duré une heure environ, l'avion s'est posé au magnifique aéroport de la Barbade. Le temps était beau avec une température de 86 degrés. L'île de la Barbade mesure 21 milles sur 14 et sa population se chiffre par 256,000. La Barbade est l'île la plus peuplée au monde. Environ 90 pour cent de la population est d'origine indo-africaine tandis que les autres sont des métis ou des blancs. La langue officielle est l'anglais quoique le dialecte de la Barbade revient souvent.

Au nom du groupe, nous tenons à remercier et à féliciter M. Albert Beaudry, représentant de la brasserie Molson, ainsi que son épouse qui ont bien voulu consacrer leur temps à l'organisation du voyage.

Par ailleurs, a compter du 7 mars, le troisième tournoi annuel de billard de Lorette se tiendra à l'Hotel Dawson. Les participants se disputeront le prix de $355 ainsi que plusieurs trophées. L'inscription se terminera le 4 mars et pour obtenir plus de renseignements, entrer en communication avec Gilles en composant le numéro 878-3103.

Les régions

Nous sommes heureux d'annoncer qu'une soirée récréative, genre vins-fromage, aura lieu à la salle paroissiale de Lorette le dimanche 5 mars prochain à 20h, en l'honneur de notre distinguée chanteuse Mona Gauthier, à l'occasion du lancement de son premier disque. Cette soirée est sous la direction du comité culturel, de la chorale et d'autres organisations de la paroisse.

Nous sommes fiers de toi Mona; reçois nos plus sincères félicitations. Continue à nous faire honneur. Donc, gens de Lorette principalement, et les autres amis, venez nombreux rendre hommage à notre chère Mona pour son dévouement envers la chorale, l'école (boîte à chansons) et autres.

N'oubliez pas cette date, on vous attend.

nécrologie

Ange-Marie ST-ONGE

Le jeudi 2 février 1978, à l'hôpital de Saint-Boniface, M. Ange-Marie St-Onge, membre actif de l'Association missionnaire de Marie-Immaculée, rendait paisiblement son âme à Dieu.

Il laisse dans le deuil son épouse Thérèse; cinq filles, Mme Henri Fortier (Huguette) de Winnipeg, Madeleine et Mme Robert Mondor (Suzanne) de Saint-Boniface, Lise et Collette; trois frères, Gabriel et Paul de Saint-Boniface, et Gérard de Winnipeg; quatre soeurs, Mme Geneviève Durand de Saint-Norbert, Mme Anna Landry, Germaine Avanthay et Isabelle Clément de Saint-Boniface. Un frère, Amédée, et une soeur, Mme Jeanne Courcelles, le précédèrent dans la tombe.

Les prières furent récitées au Salon funéraire Desjardins le 5 février, et la messe de la Résurrection fut célébrée en l'église Sainte-Marie le 6 février par l'abbé P. Raymond assisté des Pères L. Laplante et I. Blanchette, O.M.I. Les porteurs étaient Lionel Brisson, Laurent Desroches, Raymond et Claude St-Onge, Gilles Landry et Gérard Avanthay. L'inhumation se fit dans le cimetière de Saint-Vital.

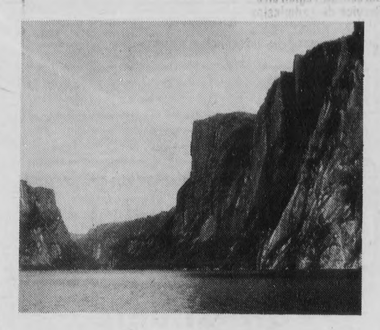
REMERCIEMENTS

La famille St-Onge désire remercier sincèrement les nombreux parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie. Un merci spécial au personnel des soins intensifs de l'hôpital Saint-Boniface pour son dévouement sans relâche. Merci aussi à l'aumônier de l'hôpital, aux abbés St-Germain et P. Raymond, aux Pères L. Laplante et I. Blanchette, ainsi qu'à Mlle Yvette Gagnon, laïque missionnaire, pour leur soutien et leur encouragement durant cette séparation pénible.

Un de nos parcs nationaux...

Le parc national de Gros Morne, situé sur la côte occidentale de Terre-Neuve, occupe une superficie d'environ 1,200 kilomètres carrés.

Plusieurs sentiers permettent aux visiteurs de découvrir la végétation et la faune du parc. Ceux qui empruntent les sentiers qui mènent au sommet de Gros Morne et à l'étang Western Brook sont récompensés de leurs efforts par les panoramas exceptionnels qu'ils y trouvent.



Activités

La mer joue un rôle tellement important dans l'histoire de Gros Morne que les croisières d'excursion sont l'un des moyens les plus agréables d'explorer la côte et les environs de Bonne-Baie.

Les pêcheurs locaux vous loueront des embarcations pour les croisières ou les expéditions de pêche. Le pêcheur peut tenter sa chance en eaux douces et en eaux salées. Dans les premières, il trouvera la truite mouchetée et le saumon de l'Atlantique et, dans les secondes, le maquereau et la morue. Ce sport est soumis aux règlements de la pêche du gouvernement de Terre-Neuve.

La baignade en eau salée est possible en plusieurs endroits. La vaste plage de sable fin de la baie Shallow est excellente pour les baigneurs qui veulent éviter les foules. La température de l'eau se maintient à près de 20° C aux mois de juillet et août.

Afin de comprendre et d'apprécier pleinement le milieu complexe du parc, on encourage les visiteurs à participer au programme gratuit d'interprétation de la nature dirigé par un naturaliste de profession et son personnel. Ce programme comprend des promenades-causeries ainsi que des causeries illustrées.

Après l'affluence des visiteurs durant l'été, la plupart des services cessent leurs activités, mais le parc reste ouvert toute l'année pour ceux qui veulent faire des randonnées et admirer les merveilles de la nature.

En hiver, les sportifs peuvent s'adonner à la raquette et au ski de fond.

Logement

Plusieurs terrains de camping ont été aménagés au nord de Rocky Harbour, où se trouve l'administration du parc, et à Woody.

Dans le voisinage du parc, il existe plusieurs établissements commerciaux, dont des motels et des maisons d'accueil pour touristes.

Voies d'accès

Le parc national de Gros Morne est facilement accessible en voiture. La route 430, qui traverse le parc, rejoint la route transcanadienne à Deer Lake.

Rocky Harbour est situé à 72 kilomètres au nord-est de Deer Lake et à 126 kilomètres de Corner Brook.

Deer Lake est doté d'un aéroport moderne et est relié au parc par plusieurs autobus commerciaux. Gros Morne est aussi accessible par bateau. Il n'existe pas d'installations spéciales à cette fin, mais plusieurs villages ont un quai en bonne condition et Bonne-Baie offre des mouillages sûrs.

Restaurants

Le parc national de Gros Morne n'a aucun restaurant. Cependant, vous trouverez le Ocean Room à Rocky Harbour et le Deer Lake Motel à Deer Lake. Il ne faut pas vous attendre à un repas gastronomique mais ces deux restaurants offrent des plats simples à des prix raisonnables.

Renseignements

On peut écrire à: Parc national de Gros Morne, C.P. 130, Rocky Harbour, Bonne-Baie, Terre-Neuve A0K 4N0, ou téléphoner à: Rocky Harbour (709) 2417.

Permis

*véhicule		pêche	
1 an	$10.	1 an	$4.
4 jours	$ 2.	camping	
1 journée	$ 1.	1 journée	$3. à $6.

*Dans la plupart des parcs

Parcs Canada, Division de l'information
400 ouest, avenue Laurier, Ottawa K1A 0H4

P&R 502

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)





par Richard Charles 2

Une maison en flammes?

Avez-vous déjà vu une photographie de la chaleur? Par un procédé à l'infrarouge, on peut littéralement "voir" la chaleur qui s'échappe d'une maison par temps froid. La photographie aérienne d'une maison ou de toute une ville prend souvent l'aspect d'un immense brasier. Les pertes de chaleur atteignent souvent ces proportions.

Peu d'entre nous ont les moyens de payer, pour le combustible, des factures trop élevées. Le pays, n'a pas non plus les moyens d'utiliser de précieuses ressources énergétiques pour réchauffer l'atmosphère et les amoncellements de neige qui entourent nos maisons. Une bonne isolation peut réduire de moitié les frais annuels de chauffage et, de ce fait, permettre d'économiser les ressources d'énergie thermique. Ces économies, il va sans dire, augmenteront parallèlement au degré d'isolation de votre maison.

Ce n'est pas tout. Une meilleure isolation améliore le confort du foyer. L'expérience est facile à faire. Asseyez-vous contre un mur extérieur bien isolé, puis contre un autre qui ne l'est pas: vous ressentirez une différence de 4 à 8° Celsius. Quoi que vous pensiez, un coup de pouce au thermostat ne vous apporte pas plus de confort; bien au contraire, il amplifie le problème en augmentant l'écart de température entre le mur froid de l'air chaud au centre de la pièce. Les courants de convection (montées de masses d'air chaudes) s'accélèrent et deviennent de véritables courants d'air.

Il y a deux expressions qu'il faut connaître en rapport avec l'isolation: la "transmission de la chaleur" et le "facteur de résistance". La chaleur se transmet par conduction (par exemple, lorsque vous vous brûlez sur la tasse de café que vous tenez entre vos mains), par convection (l'air chaud s'élève) et par radiation (la chaleur du soleil). Ces trois modes de transmission de la chaleur ont leur utilité, mais, sans isolation, ils occasionnent également des pertes d'énergie.

Le facteur de résistance **(R)** mesure le degré de résistance d'un isolant à la perte de chaleur. L'isolant le plus épais n'est pas nécessairement le meilleur; c'est la nature du matériau utilisé qui compte. On imprime le facteur R sur l'emballage de la plupart des matériaux isolants; s'il n'y est pas, consultez le marchand. Ainsi, il est reconnu qu'un bon isolant de six pouces d'épaisseur (la fibre de verre) a un facteur R de 20, tandis que des panneaux de gypse (pierre à plâtre) de la même épaisseur ont un facteur R de 4 seulement.

Voici les facteurs **(R) minimaux** recommandés pour l'isolation des diverses parties d'une maison: plafonds 28, murs 12, murs du sous-sol (moins qu'à demi-exposés) 8, murs du *sous-sol (entièrement exposés) 12, planchers (au-dessus d'un* garage, d'un vide sanitaire ou d'un espace en surplomb non chauffés) 20, planchers (au-dessus d'un sous-sol non chauffé) de 8 à 12.

Si vous voulez réduire les pertes de chaleur à votre domicile, vérifiez d'abord l'étanchéité des portes et des fenêtres, les points de jonction des murs et des fondations et l'état d'isolation des plafonds (grenier), des murs, des sous-sols et des planchers. Vous pouvez demander l'aide d'un expert en isolation ou peut-être…vous mettre personnellement à la tâche en suivant les conseils que donne le Bureau de la conservation de l'énergie rattaché au ministère de l'Énergie, Mines et Ressources, dans un guide intitulé **Emprisonnons la chaleur.** On peut obtenir ce livret en faisant parvenir sa demande à C.P. 3500, Succursale C, **OTTAWA** (Ontario), K1Y 4G1.

À première vue, ce sont les surfaces les moins bien protégées d'une maison qui retiennent l'attention, mais d'autres éléments entrent aussi en ligne de compte. Il n'y a lieu de déterminer avant tout si les travaux sont faciles à exécuter et relativement peu chers, s'ils demandent beaucoup de temps et occasionnent des frais modérés ou s'ils sont compliqués et très chers, sans oublier non plus le moment de l'année où seront effectués ces travaux.

L'isolation de votre maison dépend aussi de sa construction; dans certains cas, l'amélioration ne peut être que limitée. Il existe bien des façons d'isoler une maison, et même l'expert de votre localité ne les connaît peut-être pas toutes. Vous pouvez vous renseigner sur toutes ces possibilités et bien d'autres facteurs en consultant le guide **Emprisonnons la chaleur.**

Un dernier conseil. Ne vous laissez pas impressionner par l'ampleur et la complexité des travaux d'isolation envisagés. Il y à un certain nombre de petites choses que vous pouvez faire vous-même pour économiser l'énergie et rendre votre maison plus confortable en hiver. Je dirais même que certains travaux d'importance ne sont pas si compliqués. Rappelez-vous que le temps et l'argent consacrés à l'isolation de votre maison représentent un placement sûr.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'aide gouvernementale à la réisolation, écrivez au Québec à l'adresse suivante: Programme canadien d'isolation domiciliaire, C.P. 700, **SAINT-LAURENT** (Québec), H4L 9A8; ou téléphonez à frais virés au (514) 341-1151.



vendre- louer

A VENDRE - Familiale Astre GT 1974 à 4 vitesses. 7 pneus. Nouveau moteur marquant 18,000 milles. Impecable. Composer 257-4548 après 17 heures.
39-78-JNO

A VENDRE - Camion "camper" Dodge "Club Cab" 1973 de 3/4 tonne. Moteur 360 V8. Servo-freins et servo-direction. $2,500. Composer 1-424-5522.
43-100-44 C

À VENDRE - SAINT-BONIFACE - Maison de 1½ étage, 3 chambres à coucher. Salle de récréation au soubassement. Garage avec porte automatique. Lot boisé complètement clôturé. Endroit tranquille. $40,500. Composer 233-1970.
41-90-42 C

VENTE PRIVÉE - PROMENADE ENFIELD - Maison, 1½ étage, sur grand lot 46 x 155. Cuisine familiale avec lave-vaisselle encastré, 4 chambres à coucher, tapis mur à mur au salon, soubassement isolé. Garage. Près de toutes commodités. Composer 247-5918.
42-99-JNO

A LOUER - Maison motorisée de 20 pieds. Appeler R. Rivard 253-2335.
35-59-JNO

A LOUER - Rue Des Meurons - maison de 2 chambres à coucher. Nouvellement décorée. Tapis mur à mur. Cuisinière et réfrigérateur. $290.00 par mois. Composer 247-7251.
43-103-44 C

A LOUER - Appartement de 1 chambre à coucher. Grandes pièces. Parc Windsor - Chemin Elizabeth. Idéal pour personne seule ou couple sans enfants. $160.00 par mois. Stationnement, facilités de lavage, chauffage et électricité gratuits. Composer 668-6807.
43-102-JNO

A LOUER - Près hôpital Saint-Boniface - Chambre entièrement meublée, facilités de cuisine. Libre le 1er mars. Composer 247-4939.
42-97-JNO

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maison (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $312.00 - $348.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 1-730, chemin River. Téléphone: 257-2501.
38-68-JNO

JEUNE FILLE CHERCHE une compagne pour partager appartement de 2 chambres à coucher, rue Taché. Composer 233-4555.
43-101-JNO

NOUVELLE GARDERIE D'ENFANTS située au 285 Horace, accepte actuellement les inscriptions de 7h a.m. à 6h p.m. Composer 233-4536 ou 233-2202.
40-85-43 C

JE DÉSIRE GARDIENNE AVEC EXPÉRIENCE pour prendre soin de 2 enfants chez-moi, 2 ou 3 jours par semaine, dans les environs de Southdale. Composer 257-1140.
39-75-JNO

GAGNEZ DES $$$
(temps partiel)
Vente facile de bas-culottes, collants, bas pour hommes et enfants, sous-vêtements hommes et dames. Obtenez catalogue gratuitement. Agissez dès maintenant. Nycole Hosiery, C.P. 252 - 580 Bertrand, Ste-Julie, Qué. JOL 2C0.
39-74-42 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

Assureurs

Avocats-Notaires

Chiropracteurs

Comptables

Divers

Ferblantiers

Optométristes

LA CAISSE POPULAIRE DU PRECIEUX-SANG

est à la recherche

d'un(e) **caissier(ière) dactylographe**

- sera responsable d'un tiroir-caisse
- doit être bilingue
- dynamique

Le salaire est négociable selon les qualifications et l'expérience.

Veuillez communiquer avec
la gérante en composant 247-6616.

COMMIS DE BUREAU

La Municipalité Rurale de Taché sollicite des demandes pour commis de bureau.

On désire quelqu'un de compétant en dactylographie, comptabilité et qui possède l'habilité de traiter efficacement avec le public.

Veuillez s'il vous plaît faire parvenir votre demande au:

Secrétaire-Trésorier,
Lorette, Manitoba,
avant le 11 mars et y indiquer le traitement désiré.

TRANSPORTS CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au bureau régional des approvisionnements, Transports Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6 et portant l'indication: "Cage d'escalier de secours à l'aéroport international de Winnipeg" seront reçues jusqu'à 15 h, heure normale du Centre, pour: la construction d'une cage d'escalier de secours à l'édifice d'administration de l'aéroport international de Winnipeg (Manitoba).

On peut se procurer les plans, devis et documents contractuels en envoyant à Transports Canada, Agent régional des approvisionnements, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6, un chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les soumissions doivent être adressées en DUPLICATA sur les formules fournies par le Ministère et doivent être accompagnées du dépôt de garantie tel qu'indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D.A. Lane
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens.

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356

SAINT-BONIFACE - $19,900
Maison pour famille nombreuse. 5 chambres à coucher, grande cuisine, 2 salles de bains, revêtement extérieur (siding) et fenêtres en aluminium. En bon état. Pour plus de renseignements appelez R. Lejeune 256-8793.

PARC WINDSOR
Maison "S X S" DE 3 chambres à coucher, grande cuisine genre "Island" et salle à manger. En très bon état. Seulement $38,000. Pour plus de renseignements appelez R. Lejeune 256-8793.

Robidoux Realty

100 Niakwa Centre
1280, rue Archibald, Saint-Boniface
Tél.: 256-4386



Gilbert St-Amant
76, baie Bibeau
Winnipeg, Manitoba
R2J 2A7
Rés.: 253-1060

SAINT-ADOLPHE - Environ 160 acres à 2 milles au sud du village. Maison, garage triple et étable peuvent être achetés séparément.

NORWOOD - AV CRAWFORD - 1½ étage, 3 chambres à coucher, salle à manger. Salle de bains au 2e, et salle de toilette de 2 pièces au 1er étage. Garage. Près des écoles et autobus. Rue tranquille.

ERIKSDALE - Ferme laitière et ranch. 1,900 acres. Bungalow moderne et bons bâtiments.

FERMES DEMANDEES - Nous avons des clients pour fermes de toutes les grandeurs au Manitoba.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498



$42,500
NORWOOD - Bungalow de 2 chambres à coucher avec 2 salles de bains. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Situé sur un beau lot de 50 pieds.



$49,900
NORWOOD - 50 Hemlock - 1½ étage, 4 chambres à coucher. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Endroit très tranquille.

Rue Saint-Jean-Baptiste
$23,900
Maison de 1¼ étage, 2 ou 3 chambres à coucher. Lot de 33 x 144. Revenu de $200.00 par mois.

NORWOOD EXCLUSIF
Bungalow de 2 chambres à coucher avec "dinette". Chambre supplémentaire au soubassement. En très bon état. Garage. On demande $33,000.

PROPRIETE DE COMMERCE SUR LA RUE MARION - 1,800 pieds carrés, zoné C-1. Bâtisse construite en blocs de ciment.



OUVERTE AU PUBLIC LE DIMANCHE 19 FEVRIER, AU 335 DUSSAULT, DE 1h30 A 3h30. VENEZ VOIR CETTE BELLE MAISON.

PARC WINDSOR - Joli "split-level" de 3 chambres à coucher, cuisine avec "dinette". Salle de récréation avec foyer électrique, chambre supplémentaire et salle de toilette de 2 pièces au soubassement. En très bon état. Hypothèque de 6 3/4% $52,000.

RUE KITSON $64,500
Joli duplex de 13 ans. Un logis de 3 chambres à coucher avec salle à manger, et un logis de 2 chambres à coucher avec salle à manger. En très bon état. Garage double.

RUE KITSON $39,500
Maison de 1½ étage, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, tapis mur à mur, 2 salles de bains. Chambre supplémentaire et "sauna" au soubassement. Fenêtres toutes saisons. En très bon état. Garage.

RUE RITCHOT $21,000
Maison de 1½ étage. 3 petits logis. Revenu de $285.00 par mois.

FERMES À 68 MILLES DE WINNIPEG près de Saint-Claude. 480 acres. Beau bungalow de 3 ans, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger, soubassement complet. Eau courante et fosse septique. Pour obtenir une liste des machineries et pour plus de renseignements appelez Nap ou Ron.



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963

SAINT-BONIFACE RUE RITCHOT
Vous n'avez qu'à y déménager. Intérieur complètement rénové. Comprend entrée en stuc encaissé, tapis mur à mur partout, 3 chambres à coucher, garage. Taxes d'environ $135.00 seulement. On demande $31,900 seulement. Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

SAINT-VITAL 41 WOODLAWN
Environ 1,600 pieds carrés. Tapis mur à mur de choix partout, cuisine avec plancher "solarium", 3 chambres à coucher, 2 plomberies, garage double attenant. Une vraie résidence d'exécutif. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

RUE BRISTOL
Bungalow de 3 chambres à coucher, grande cuisine avec beaucoup d'armoires, soubassement de bonne dimension. Taxes complètes, seulement $185.00. Une bonne maison de famille très propre. Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

SOUTHDALE
DRAPERIES GRATUITES FAITES SUR COMMANDE
Vous avez $2,000 de draperies faites sur commande avec cette propriété de valeur. Bungalow de 3 chambres à coucher, grande cuisine, salon et salle à manger en forme de L, sous-sol fini et avec foyer électrique, 3 plomberies, garage double. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

ARRÊTEZ COMPAREZ
Saint-Vital, av. Arden, près du chemin Sainte-Marie. Bungalow de 15 ans, 3 chambres à coucher plus 4e au sous-sol, poêle et four encastrés, salle familiale de très grande dimension avec bar et évier. Lot de 60 pieds. Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

SAINT-NORBERT EXCLUSIVE
Maison de 2 étages, 4 chambres à coucher, salle de salle de séjour finie, garage attenant. Les plus nouveaux auvents et fenêtres.

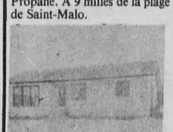
RUE HILL
Bungalow de 2 chambres à coucher, sous-sol complet, garage. Une vraie belle maison. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR
233-7963, 24 heures par jour

BOUCHARD REALTY

433-7502

Saint-Pierre-Jolys



Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix

SOYEZ VOTRE PROPRE PATRON - Saint-Pierre Trailer Centre - Bonne bâtisse de 40 x 60 avec salle de montre. Sur grand lot. Livraison du gaz Propane. A 9 milles de la plage de Saint-Malo.

$32,000
SAINT-PIERRE - Beau petit bungalow de 3 chambres à coucher, cave à la grandeur, tapis mur à mur. Chauffé au gaz.

NOUS AVONS DES CLIENTS pour fermes et terrains de toutes dimensions.

SAINT-PIERRE - 160 acres en culture à 1 mille du village. Prix très raisonnable.

SAINT-PIERRE-JOLYS- 160 acres en culture avec grainerie en métal. A 2 milles au sud du village.

SAINT-PIERRE-JOLYS - 400 acres entièrement en culture. Bonne maison de 3 chambres à coucher. Toutes les bâtisses sont en très bon état.

SAINT-MALO - Nouvelle maison de 2,000 pieds carrés, foyer ouvert, 3 chambres à coucher, garage attenant. Sur beau lot boisé à 2 minutes de la plage. Cette maison est de toute beauté.

SAINT-MALO - Bonne maison de revenu sur beau grand lot à 5 minutes de la plage. Peut être convertie en chalet d'été. Garage.

SUR TERRAIN DE ROULOTTES A ILE-DES-CHENES - Maison mobile de 14' x 74' avec portique. Salle de bains de 4 pièces, tapis et draperies.

PARC JOLYS Saint-Pierre-Jolys, Manitoba





Ouvert au public

Samedi et dimanche
(25 et 26 février)
de 13h à 16h

Nous avons tout le Parc Jolys à votre disposition. Dix maisons de 5 différents modèles, 3 chambres à coucher, foyer ouvert, sousbassement à la grandeur, tapis mur à mur. A partir de $43,900. Hypothèque jusqu'à 25 ans.

VENEZ PRENDRE UN CAFÉ ET VOUS RENSEIGNER

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BONIFACE LIMITÉE

41è rapport annuel

ACTIF

au 31 décembre, 1977	1977	1976
EN CAISSE:		
En caisse et comptes courants (Centrale)	355,556.	319,544.
PLACEMENTS:		
Bons - Débentures, etc...	1,989,900.	1,015,121.
PRÊTS:		
Prêts sur billets et hypothèques moins provision pour perte	16,070,679.	12,275,633.
ACTIF FIXE:		
Terrain - Bâtisse, ameublement moins dépréciation	631,259.	575,581.
AUTRES ACTIF:		
Revenu accru - obligations, etc...	396,720.	285,073.
	19,444,114.	14,470,952.
PASSIF:		
DÉPÔTS:		
Epargnes, certificats, compte-chèques	16,518,365.	12,987,650.
Ristourne à payer aux membres	60,656.	
AUTRES ÉLEMENTS DE PASSIF:		
Comptes payables, chèques visés, bénéfices différés	404,177.	326,600.
EMPRUNTS:	2,079,112.	858,835.
CAPITAL SOCIAL:		
Parts des membres	33,535.	31,345.
FONDS DE RÉSERVE GÉNÉRAL:	348,269.	266,522.
	19,444,114.	14,470,952.

Etat des Revenus et Dépenses pour l'exercice financier terminé le 31 décembre, 1977

REVENUS:	1977	1976
INTÉRET SUR PRÊTS:	1,714,592.	1,303,585.
INTÉRET SUR PLACEMENTS:	118,616.	91,796.
AUTRES REVENUS:		
Commission, loyers, ristournes ass. Prêts recouvrés, etc....	79,396.	64,345.
TOTAL	1,912,604.	1,459,726.
DÉPENSES:		
INTÉRET SUR DEPÔTS:	982,109.	837,657.
RISTOURNE À PAYER AUX MEMBRES:	60,656.	
TRAITEMENT & AVANTAGES SOCIAUX PERSONNELS	254,197.	189,288.
INTÉRET SUR EMPRUNTS:	137,282.	60,092.
LOCAUX:	47,310.	40,185.
PROTECTION DES MEMBRES:		
Fonds de sécurité, assurance prêts, épargnes, fidélité, provision pour prêts douteux, etc....	211,757.	167,758.
AUTRES DÉPENSES:		
Papeterie, dons, publicité, etc...	126,580.	98,786.
EXCÉDENT (PERTE):	92,713.	65,960.
	1,912,604.	1,459,726.

FAITS SAILLANTS

1977 - année record apporte les augmentations suivantes:

A l'actif	4,973,162.	Accroissement de	34.4 %
En dépôts	3,530,700.	Accroissement de	27.2 %
Prêts aux membres	3,894,100.	Accroissement de	31.7 %

PRIX DE PRÉSENCE A L'ASSEMBLÉE ANNUELLE- GAGNEZ UNE TÉLÉ-COULEUR DE 20"

SONT ÉLIGIBLES, Tous les membres de la Caisse Populaire de Saint-Boniface présents à la réunion annuelle

Tenue au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface
Avenue de la Cathédrale
Mercredi, le 1er mars, 1978, à 8 heures du soir.



AU SERVICE DE TOUS SES MEMBRES

Autorisé par le Conseil d'Administration de Saint-Boniface Ltée, 185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba